

# PARC NATIONAL FORILLON, GASPÉ (QC)

## RÉFECTION DU HANGAR ENSEMBLE BLANCHETTE SECTEUR GRANDE-GRAVE

ARCHITECTURE



LISTE DES DESSINS	
A00	PAGE COUVERTURE ET LISTE DES DESSINS
A01	PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES
A10	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE & TABLEAU DES PORTES ET FENÊTRES
A20	ÉLÉVATIONS
A21	ÉLÉVATIONS
A30	COUPES GÉNÉRALES
A40	COUPES & DÉTAILS
A41	COUPES & DÉTAILS

Canada  
Parcs Canada / Parks Canada  
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery  
Région du Québec / Quebec Region

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A no. du detail detail no.	A
C	B sur dessin no. location drawing no.	B
	C drawing no. dessin no.	C

Projet / Project  
**AGENCE PARCS CANADA**  
**PARC NATIONAL FORILLON**  
**SECTEUR GRANDE-GRAVE**  
**RÉFECTION DU HANGAR**  
**ENSEMBLE BLANCHETTE**  
*PARKS CANADA*  
*FORILLON NATIONAL PARK*  
*GRANDE-GRAVE REGION*  
**RESTORATION OF THE HANGAR**  
**BLANCHETTE ENSEMBLE**

Dessin / Drawing  
**ARCHITECTURE**  
**PAGE COUVERTURE**  
**ET LISTE DES DESSINS**

Conçu par / Designed By	ANNE VALLIÈRES
Date / (yyyy/mm/dd)	
Dessiné par / Drawn By	C. GALIBOIS & D. BÉDARD
Date / (yyyy/mm/dd)	
Examiné par / Reviewed By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	
Approuvé par / Approved By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	

**PLANS EN PRÉPARATION**  
**PLANS IN PREPARATION**

No. du projet / Project no.	1413-4
APC / PCA	
No. du dessin / Drawing no.	A00-GL-TEX-1413-4.DWG
	A00

# PARC NATIONAL FORILLON, GASPÉ (QC)

## RÉFECTION DU HANGAR ENSEMBLE BLANCHETTE SECTEUR GRANDE-GRAVE

ARCHITECTURE



LISTE DES DESSINS	
A00	PAGE COUVERTURE ET LISTE DES DESSINS
A01	PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES
A10	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE & TABLEAU DES PORTES ET FENÊTRES
A20	ÉLÉVATIONS
A21	ÉLÉVATIONS
A30	COUPES GÉNÉRALES
A40	COUPES & DÉTAILS
A41	COUPES & DÉTAILS

Canada  
Parcs Canada / Parks Canada  
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery  
Région du Québec / Quebec Region

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A C	A no. du detail detail no. B sur dessin no. location drawing no. C drawing no. dessin no.	A B C
--------	--	-------------

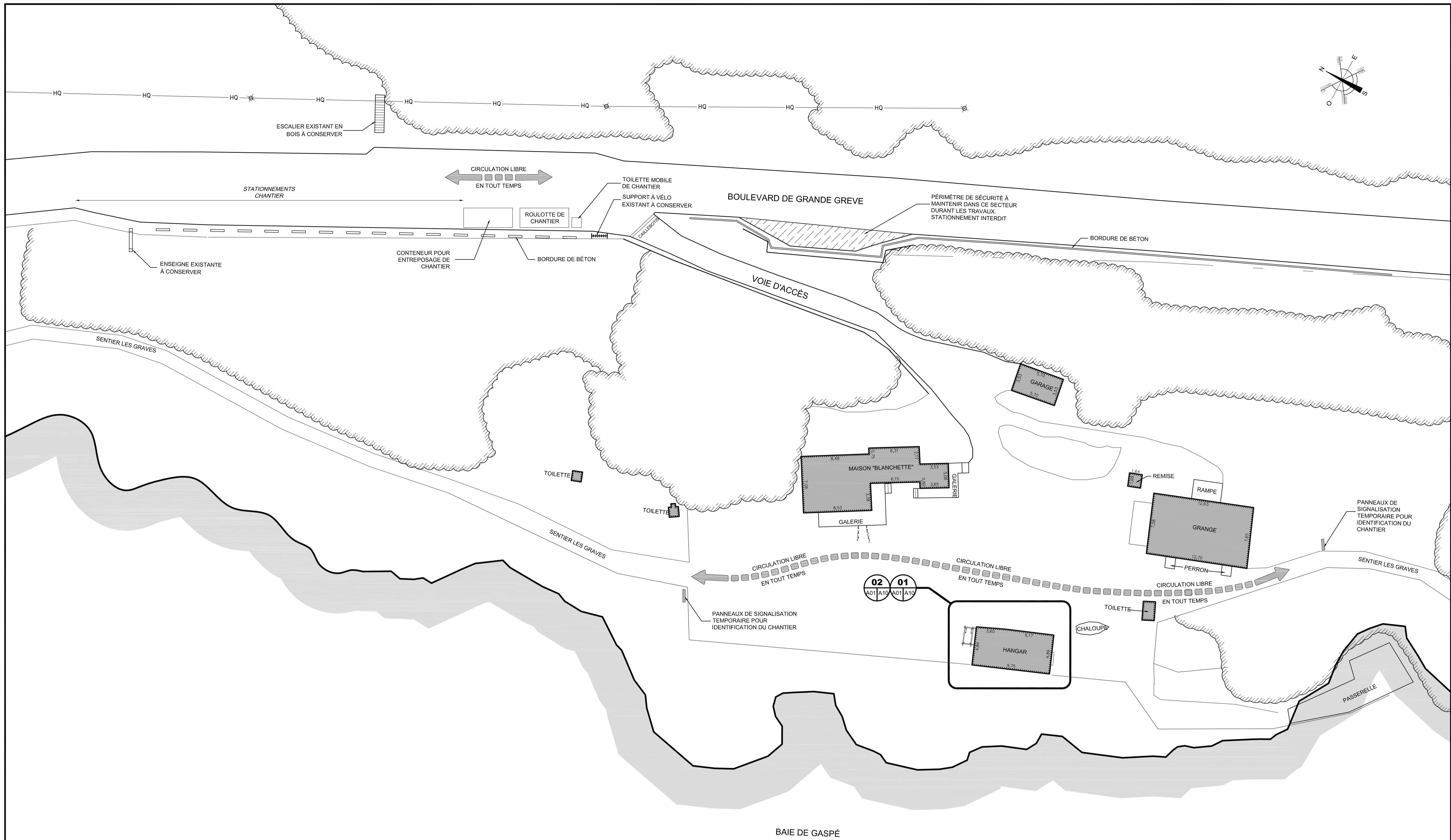
Projet / Project  
AGENCE PARCS CANADA  
PARC NATIONAL FORILLON  
SECTEUR GRANDE-GRAVE  
RÉFECTION DU HANGAR  
ENSEMBLE BLANCHETTE  
PARKS CANADA  
FORILLON NATIONAL PARK  
GRANDE-GRAVE REGION  
RESTORATION OF THE HANGAR  
BLANCHETTE ENSEMBLE

Dessin / Drawing  
ARCHITECTURE  
PAGE COUVERTURE  
ET LISTE DES DESSINS

Conçu par / Designed By	ANNE VALLIÈRES
Date / (yyyy/mm/dd)	
Dessiné par / Drawn By	C. GALIBOIS & D. BÉDARD
Date / (yyyy/mm/dd)	
Examiné par / Reviewed By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	
Approuvé par / Approved By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	

PLANS EN PRÉPARATION  
PLANS IN PREPARATION

No. du projet / Project no.	1413-4
APC / PCA	
No. du dessin / Drawing no.	A00-GL-TEX-1413-4.DWG
	A00



**01 PLAN DU SITE**  
1 : 250

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

HANGAR BLANCHETTE:  
LE HANGAR EST DIVISÉ EN DEUX (2) ZONES SOIT :  
- ZONE 1 HANGAR À POISSON  
- ZONE 2 HANGAR À BOIS  
LE PROJET CONSISTE DE FAÇON GÉNÉRALE À LA RÉFÉCTION DE LA ZONE 1 HANGAR À POISSON, LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET LA REMISE EN ÉTAT DES COMPOSANTES DE L'ENVELOPPE (PAREMENT, PORTES, FENÊTRES ET LUCARNE), ET À LA RECONSTRUCTION COMPLÈTE DE LA ZONE 2, HANGAR À BOIS, LE TOUT DANS LE RESPECT DU CARACTÈRE PATRIMONIAL DU BÂTIMENT.

**NOTES GÉNÉRALES (NG)**

NG 1. TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS DES LIEUX DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS AVANT DE PROCÉDER À TOUTS TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS, PRENDRE SUR PLACE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES À LA BONNE EXÉCUTION DE L'OUVRAGE, RAPPORTER AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE TOUTE ERREUR OU OMISSION AUX PLANS ET SPÉCIFICATIONS POUVANT AFFECTER LA QUALITÉ DES TRAVAUX.

NG 2. INCLURE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉMANTÈLEMENT, TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES COMPOSANTES MONTRÉES AUX PLANS LORSQUE CET ÉLÉMENT N'EST PAS INDiqué AUX PLANS.

NG 3. RAGRÉER, BOUCHER, RÉPARER: LORSQUE L'UN DE CES MOTS EST INSCRIT AUX PLANS, CELA IMPLIQUE QUE L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER LES SURFACES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES ET LES OUVERTURES FAITES PAR L'ENTREPRENEUR EN UTILISANT LES MÊMES MATÉRIEAUX ADJACENTS DE REMPLISSAGE ET DE FINITION AFIN QUE LES NOUVELLES SURFACES SOIENT DE NIVEAUX ET D'APPARENANCES IMPECCABLES (NE PLUS VOIR LES TRACES DES ÉLÉMENTS DÉMANTÉLÉS).

NG 4. TOUTS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SUIVANT LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA - 2015 (CNB 2015).

NG 5. FOURNIR LES PRODUITS ET MATÉRIEAUX. LES OUTILLAGES, LA MAIN D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET LES CADRES DE MAÎTRISE NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE L'OUVRAGE, TOUTS LES MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS SERONT STRICTEMENT POSÉS SUIVANT LES SPÉCIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

NG 6. L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT CONSIDÉRER QUE LES TRAVAUX DÉPENDENT DES CONDITIONS DE CHANTIER, ILS SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER ET À LA SATISFACTION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.

NG 7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTE STRUCTURE, CONSTRUCTION, FINITION, APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES AFIN QU'ILS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTE SURFACE (PLANCHER, MUR, CLOISON, PLAFOND, TOIT), TOUTE AUTRE CONSTRUCTION EXISTANTE AINSI QUE TOUT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR SUR LES LIEUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX.

NG 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET GARDER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES EXTINCTEURS PORTATIFS EN NOMBRE SUFFISANT SUR LES LIEUX DES TRAVAUX.

NG 9. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER ET FICHES TECHNIQUES AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFICATION AVANT LA FABRICATION OU LA MISE EN PLACE DE PRODUITS.

NG 10. SOUMETTRE POUR APPROBATION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, TOUTES MODIFICATIONS AUX TRAVAUX OU AUX MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS AUX DESSINS.

NG 11. DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, ENLEVER DU SITE TOUTS DÉBRIS, DÉCHETS ET SURPLUS DE MATÉRIEAUX AFIN D'ÉVITER TOUTE ACCUMULATION. À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PROCÉDER À L'ENLEVEMENT DES ÉCHAFAUDAGES ET ACCESSOIRES DIVERS, UN DERNIER NETTOYAGE COMPLET, INCLUANT LE LAVAGE ET LE NETTOYAGE DE TOUTES LES PORTES, FENÊTRES ET LEURS ENCADREMENTS, DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ. LAISSANT LES LIEUX DANS UN ÉTAT PARFAIT DE PROPRETÉ, ET CE AVANT LA LIVRAISON FINALE DU CHANTIER.

NG 12. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DEVRA ÊTRE PORTÉE PAR L'ENTREPRENEUR AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES OUVRAGES. L'ENTREPRENEUR EST SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS AUX INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET DEVRA LES RESTAURER SELON LES EXIGENCES DU REPRÉSENTANT.

NG 13. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER EN TOUT TEMPS LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX ET LES RÉGLEMENTS AFFÉRENTS.

NG 14. AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, DES VISITEURS ET DES ANIMAUX, ARRÊTER LA CIRCULATION ROUTIÈRE OU LA MACHINERIE LORS DE LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SAUVAGES SUR LE CHANTIER, PLUS PARTICULIÈREMENT LA GRANDE FAUNE : ORIGINAL, CHEVREUIL ET OURS NOIR, ASSUREZ UNE VOIE DE FUITE SÉCURITAIRE À L'ANIMAL ET GARDEZ UNE DISTANCE SÉCURITAIRE. CONTACTEZ LE SERVICE DE LA CONSERVATION DU PARC FORILLON POUR CONSEIL OU SUPPORT AU BESOIN.

NG 15. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, DÉFINIR L'ÉTENDUE ET L'EMPLACEMENT DES CANALISATIONS D'UTILITÉS (PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ) QUI SE TROUVENT DANS LA ZONE DES TRAVAUX ET EN INFORMER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

NG 16. LES TRAVAUX DE PEINTURE COMPRENNENT LE NETTOYAGE, LA PRÉPARATION, LE SABLAGE ET LA REMISE À NEUF DE TOUTS LES ÉLÉMENTS EN BOIS AINSI QUE DE TOUTS NOUVEAUX ÉLÉMENTS. LES PORTES ET FENÊTRES AINSI QUE LES VOILETS DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS, RÉPARÉ ET PEINTS À PLAT. LES ÉLÉMENTS OU PIÈCES ENDOMMAGÉES DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS PAR UN ÉLÉMENT OU PIÈCE DE MÊME TYPE QUE L'EXISTANT.

NG 17. LES ANNOTATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX SOUS-ENTENDENT LE DÉMANTÈLEMENT DE TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES COMPOSANTES, MÊME SI CEUX-CI NE SONT PAS MENTIONNÉS.

**LÉGENDE GRAPHIQUE:**

- CLÔTURE EXISTANTE
- LIMITE DE LA FALAISE
- LIMITE DE BOISÉ
- PROFIL DES BÂTIMENTS EXISTANTS
- MUR DE SOUTÈNEMENT EXISTANT
- HQ — LIGNE ÉLECTRIQUE EXISTANTE ET POTEAU D'HYDRO QUÉBEC

**Canada**  
Parcs Canada / Parks Canada  
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery  
Région du Québec / Quebec Region

**stgmarchitectes**  
**JBCA** rchitectes  
**TETRA TECH**  
**Orthe des Architectes du Québec**  
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A no. du detail / detail no.  
B sur dessin no. / location drawing no.  
C drawing no. / dessin no.

Projet / Project  
**AGENCE PARCS CANADA**  
**PARC NATIONAL FORILLON**  
**SECTEUR GRANDE-GRAVE**  
**RÉFÉCTION DU HANGAR**  
**ENSEMBLE BLANCHETTE**  
**PARKS CANADA**  
**FORILLON NATIONAL PARK**  
**GRANDE-GRAVE REGION**  
**RESTORATION OF THE HANGAR**  
**BLANCHETTE ENSEMBLE**

Dessin / Drawing  
**ARCHITECTURE**  
**PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES**

Conçu par / Designed By	ANNE VALLIÈRES
Date / (yyyy/mm/dd)	
Dessiné par / Drawn By	C. GALIBOIS & D. BÉDARD
Date / (yyyy/mm/dd)	
Examiné par / Reviewed By	
Date / (yyyy/mm/dd)	
Approuvé par / Approved By	
Date / (yyyy/mm/dd)	
<b>PLANS EN PRÉPARATION</b> <b>PLANS IN PREPARATION</b>	
No. du projet / Project no.	1413-4
APC / PCA	
No. du dessin / Drawing no.	A01
A01-PL-GEN-1413-4.DWG	

TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES													
Niveau porte	Dimensions fenêtrage (mm)	INTERVENTIONS											
		Type	Matériau châssis	Matériau cadre	Châssis	Carre	Moulture existante (R/N)	Moulture nouvelle (R/N)	Tablette	Vitre	Matériau	Charnière	
F1	1142 x 940	FA	Pin	Pin	P	P	R	NA	R	N	R	NA	NA
F2	735 x 940	FB	Pin	Pin	P	P	R	NA	R	N	R	NA	NA
F3	735 x 1165	FB	Pin	Pin	-	-	-	-	-	-	-	-	NA

**LÉGENDE TABLEAU**

R. = REMPLACER  
P. = PEINTURER  
V. = VERNIR  
A. = AJUSTER  
N. = NETTOYER  
NA = NON APPLICABLE



FENÊTRE TYPE FA



FENÊTRE TYPE FB



PORTE TYPE P02



PORTE TYPE P01

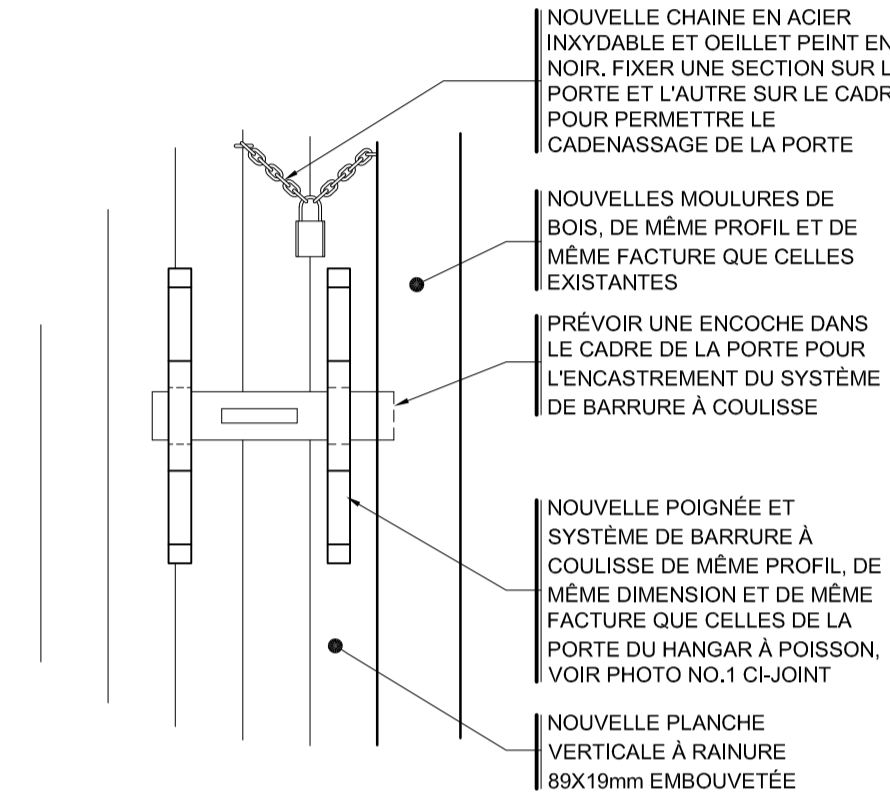
TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES														
Niveau porte	Dimensions portes (mm)	INTERVENTIONS												
		Type	Matériau du cadre	Matériau porte	Moulture existante (R/N)	Moulture nouvelle (R/N)	Tablette	Vitre	Matériau	Charnière	Position en charnières			
P01	1435 x 1880	P01	01	Hangar à poisson	Épinette	Épinette	P	P	P	NA	NA	NA	NA	NA
P02	960 x 1700	P02	02	Hangar à bois	Épinette	Épinette	P	P	P	NA	NA	NA	NA	NA



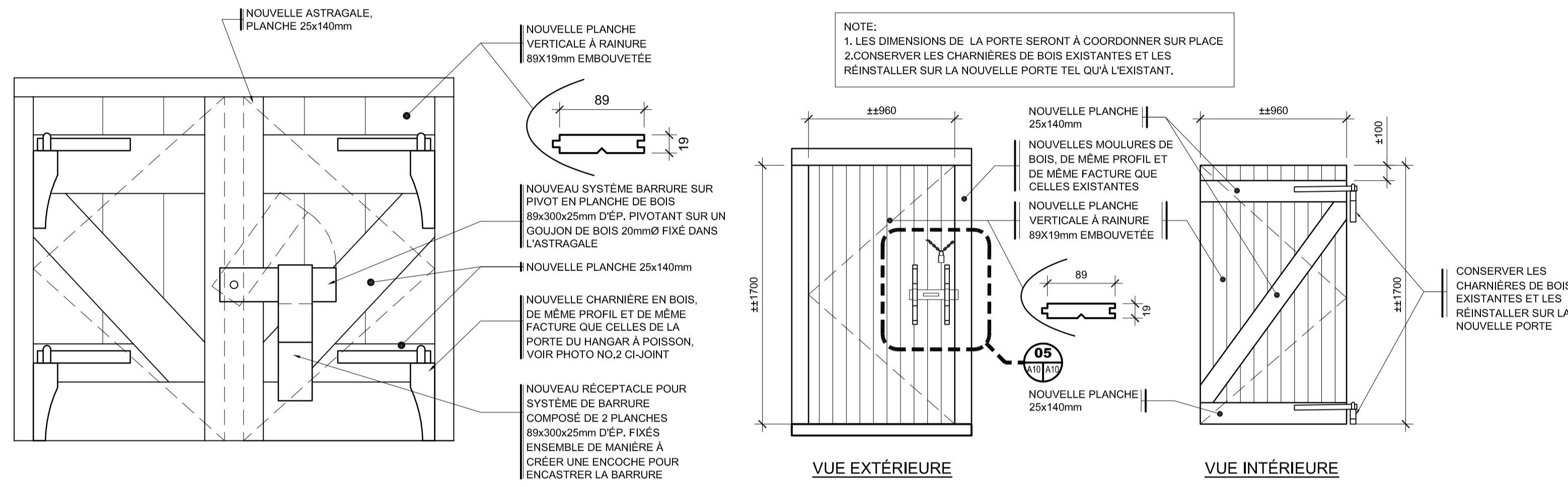
PHOTO NO.1: POIGNÉE ET SYSTÈME DE BARRURE À COULISSE PORTE HANGAR À POISSON



PHOTO NO.2: CHARNIÈRE PORTE HANGAR À POISSON

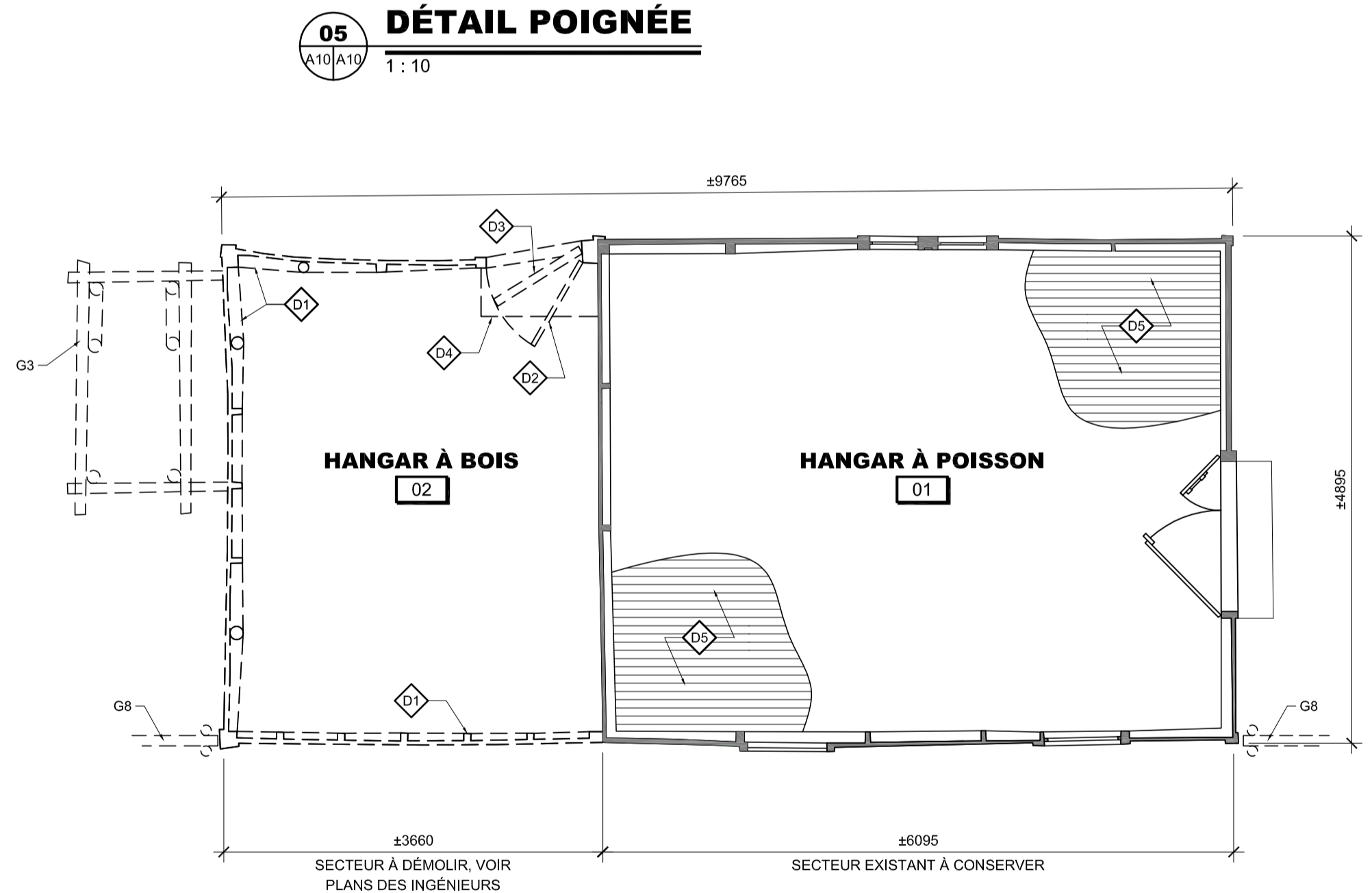


05 DÉTAIL POIGNÉE 1:10

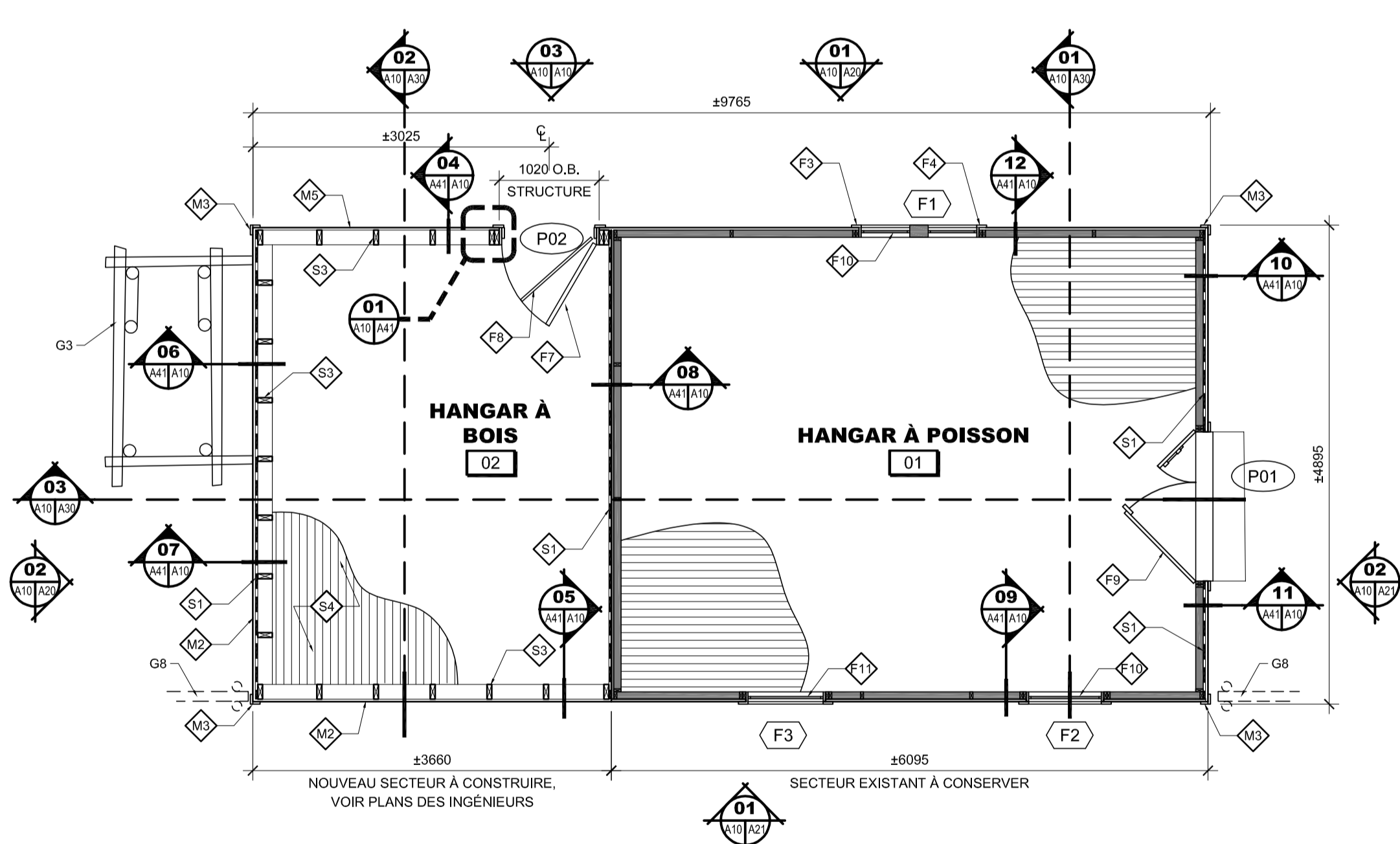


04 ÉLÉVATION INTÉRIEURE VOLET OUVRANT 1:10

03 ÉLÉVATION PORTE FAÇADE EST 1:25



02 PLAN DÉMOLITION - REZ-DE-CHAUSSÉE 1:50



01 PLAN CONSTRUCTION - REZ-DE-CHAUSSÉE 1:50

**NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION**

GÉNÉRAL	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE (SUITE)	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)	TOITURE	TOITURE (SUITE)	STRUCTURE
G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.	F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES SURFACES DES PORTES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS)	F2 NOUVELLE PORTILLON EN PLEXIGLASS ET NOUVELLE QUINCAILLERIE EN ACIER INOXYDABLE SEMBLABLE À CELLES EXISTANTES DANS LA MAISON.	M1 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES.	M2 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À REMPLACER (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES DE SUPPORT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T2 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	S1 NOUVEAU RANG DE PLANCHE DISPOSÉE À ANGLE (45°) DERRIÈRE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT, VOIR INGÉNIEURS
G2 DÉFINITION DE "REPLACER": EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.	F2 ENLEVER TOUTE TRACÉ DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.	F3 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES PORTES, VOIR DÉTAIL & TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M3 NOUVEAU PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES (± 28m²).	M4 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T2 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, PLANCHE DE SUPPORT À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER SUR LA NOUVELLE STRUCTURE DE TOIT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES DE SUPPORT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T3 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT	S2 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR INGÉNIEURS
G3 ENCLOS EXTÉRIEUR POUR FORGERON À DÉMONTÉ, POUR PERMETTRE TRAVAUX DU HANGAR À BOIS. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	F3 MOULURE DE FENÊTRE ET/OU DE LUCARNE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	F4 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES FENÊTRES, VOIR TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M4 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES (± 5,5m² sur 11m²).	M5 SUPPORTS DE GOUTTIÈRE EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINTURER	T3 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, PLANCHE DE SUPPORT À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER SUR LA NOUVELLE STRUCTURE DE TOIT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES DE SUPPORT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T4 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT	S3 NOUVEAU MUR À CHARPENTE DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS
G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES.	F4 GRATTER, NETTOYER ET RETEINDRE TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES DE LA FENÊTRE ET/OU DE LA LUCARNE	F5 REVÊTEMENT EN PLANCHES HORIZONTALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE FENÊTRE AINSI QUE DES NOUVELLES MOULURES DE FINITION ET TABLETTE DE FENÊTRE DU CÔTÉ EXTÉRIEUR. LE TOIT DEVRA ÊTRE RÉALISÉ DE MANIÈRE À RESPECTER UN ASSEMBLAGE SELON LES MÉTHODES DE CONSTRUCTION ORIGINALE ET D'ASPECT IDENTIQUE À LA FENÊTRE EXISTANTE ADJACENTE, (VOIR TABLEAU SUR FEUILLE A10)	M5 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 20% DES PLANCHES (± 1m² sur 5m²).	M6 MARCHÉ ET SUPPORTS DE MARCHÉ EN BOIS À ENLEVER ET À DÉPOSER, À REINSTALLER TEL QU'À L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	T4 ENLEVER LA MOULURE FAÏTIÈRE, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T5 NOUVEAU PLANCHER À ENLEVER AVEC SOIN ET À DÉPOSER, À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE.	S4 NOUVEAU PLANCHER À SOLIVES DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS. NOUVEAU PLATELAGE DE PLANCHER EN ÉPINETTE 38x140mm
G5 PANNÉAU EXPLICATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX	F5 ENLEVER ET INSTALLER UN NOUVEAU MASTIC AU POURTOUR DE TOUS LES VERRÉS DE LA FENÊTRE.	F6 TABLETTE DE FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	M6	M7 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET DE SOFFITE DÉTÉRIORÉES PAR DES NOUVELLES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES DE SOFFITE ET 100% DES PLANCHES DE FASCIA.	T5 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)		
G6 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX	F6	F7 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX PANNÉAUX OUVRANTS, (VOIR DÉTAIL 2 SUR FEUILLE A41)	M7	M8	T6		
G7 FILS ÉLECTRIQUES, VOIR PLAN D'ÉLECTRICITÉ	F7		M8	M9	T7		
G8 SECTION DE CLÔTURE EXISTANTE À DÉMONTÉ, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX, REMONTER TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX	F8		M9	M10	T8		

Canada  
Parcs Canada / Parks Canada  
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery  
Région du Québec / Quebec Region

sgmarchitectes

JBCA architectes  
405, St-Antoine, Suite 505, Montréal, Qc. H2Y 1A5  
1543-4771 / 514-277-7666 / www.jbca.ca

TETRA TECH

Ordre des Architectes du Québec  
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

révisions / description / date

A no. du détail / A  
B sur dessin no. / B  
C location drawing no. / C

Projet: AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE / RÉFÉCTION DU HANGAR ENSEMBLE BLANCHETTE / PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION / RESTORATION OF THE HANGAR BLANCHETTE ENSEMBLE

Dessin: ARCHITECTURE / Drawing

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE & TABLEAU DES PORTES & FENÊTRES

Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD / Drawn By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Examiné par: / Reviewed By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Approuvé par: / Approved By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

No. du projet: 1413-4 / Project no.  
APC: PCA

No. du dessin: A10-PL-GEN-1413-4.DWG / Drawing no.  
A10



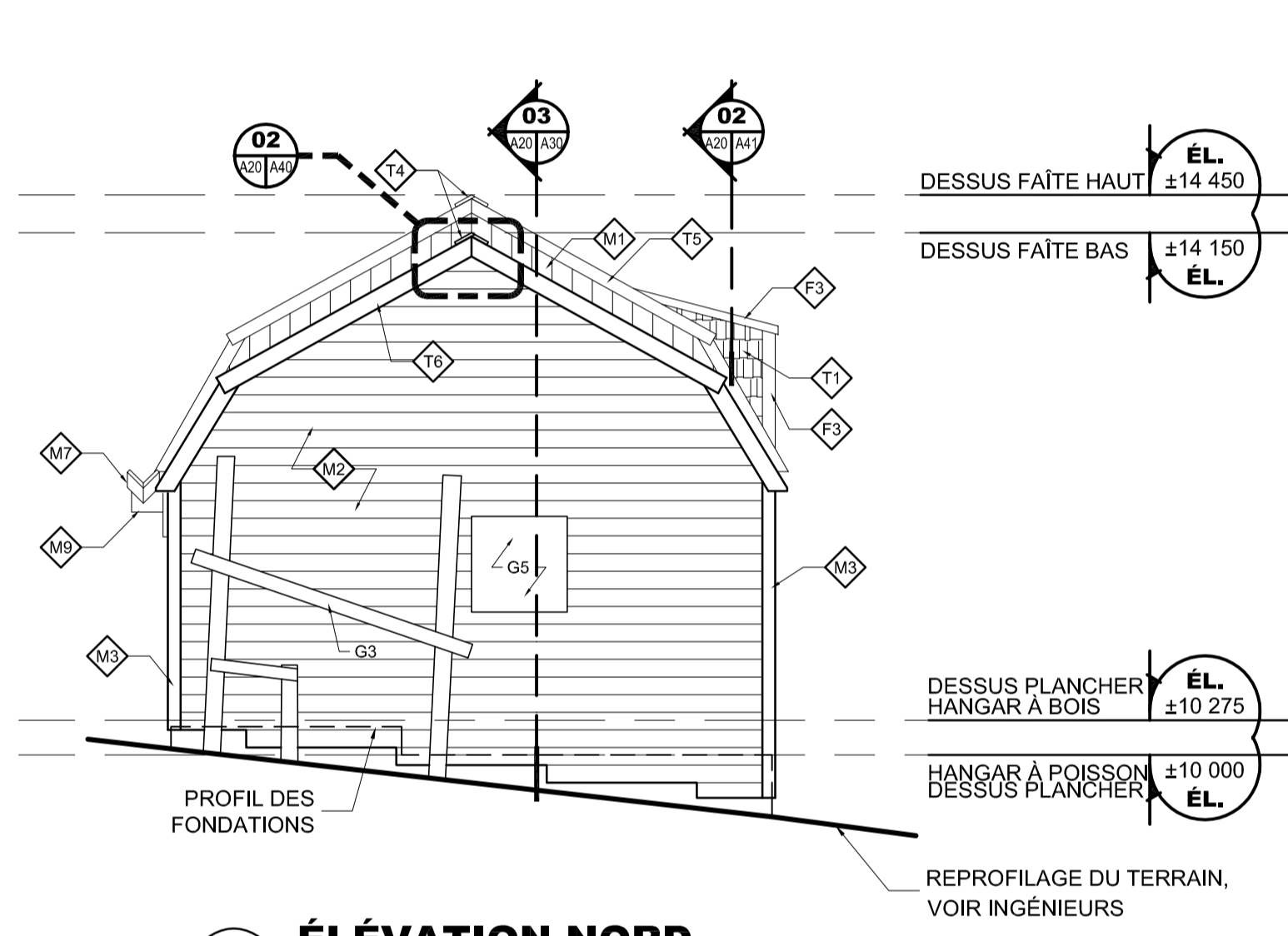
**ÉLÉVATION NORD - PHOTO**

PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT

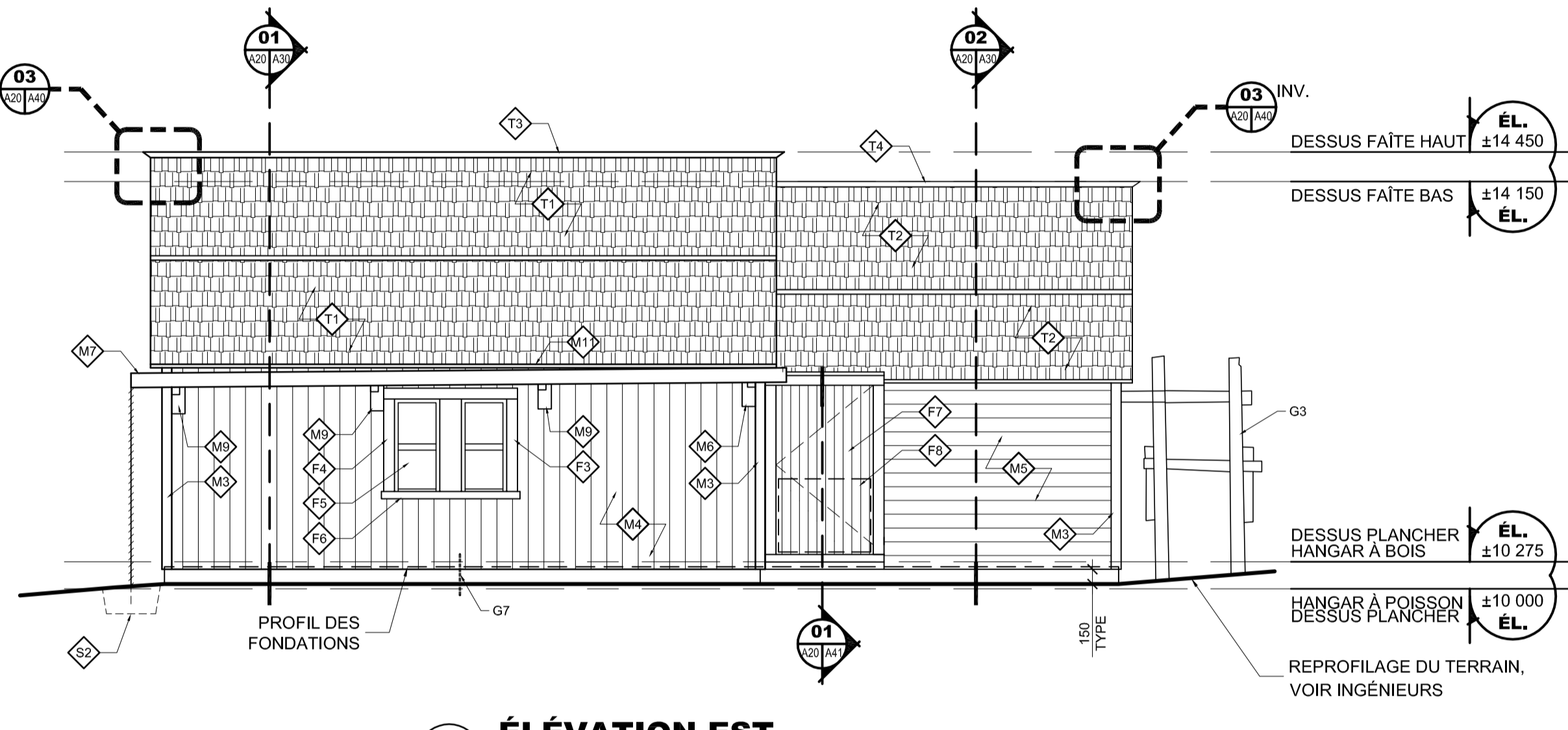


**ÉLÉVATION EST - PHOTO**

PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT



**02 ÉLÉVATION NORD**  
A10/A20 1:50



**01 ÉLÉVATION EST**  
A10/A20 1:50

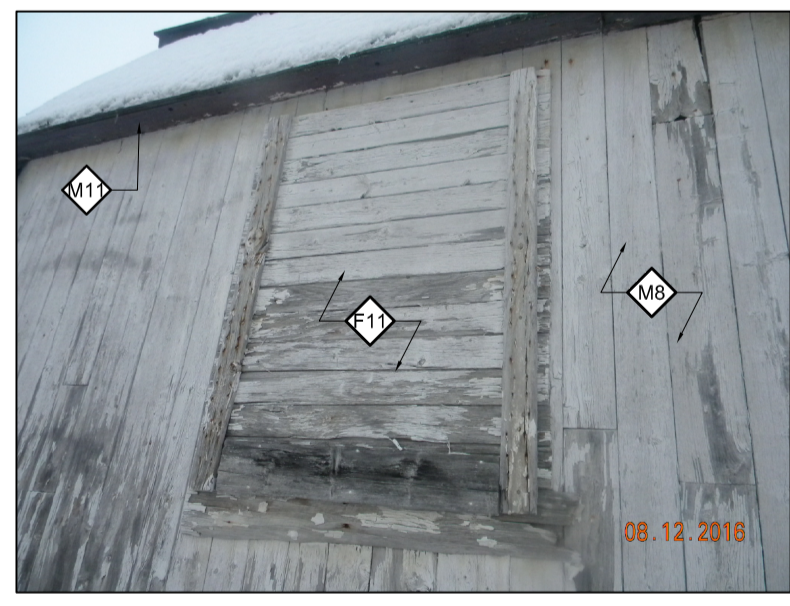


PHOTO 5 - REVÊTEMENT EN PLANCHES HORIZONTALES À RÉMONTOR.

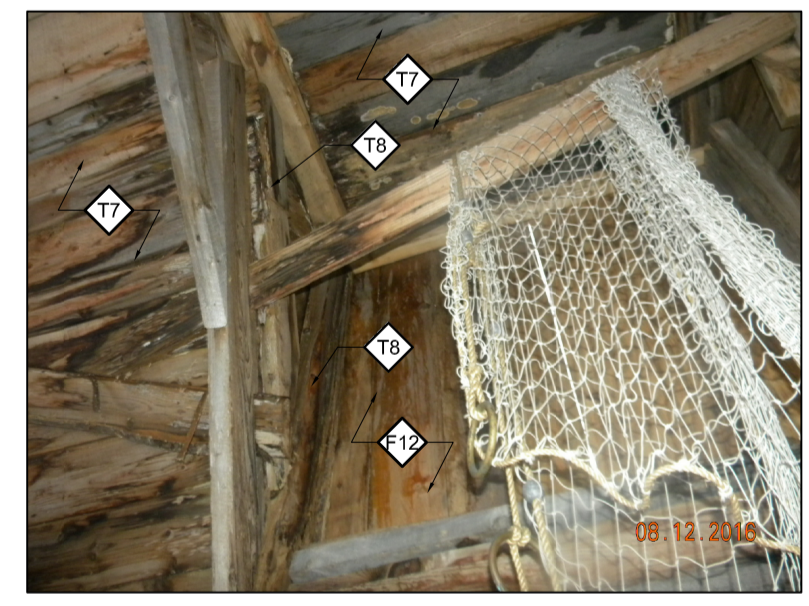


PHOTO 4 - PLANCHE DE SUPPORT DE TOITURE À REMPLACER AU POURTOUR DE LA LUCARNE



PHOTO 3 - SUPPORT DE GOUTIÈRE À REMPLACER

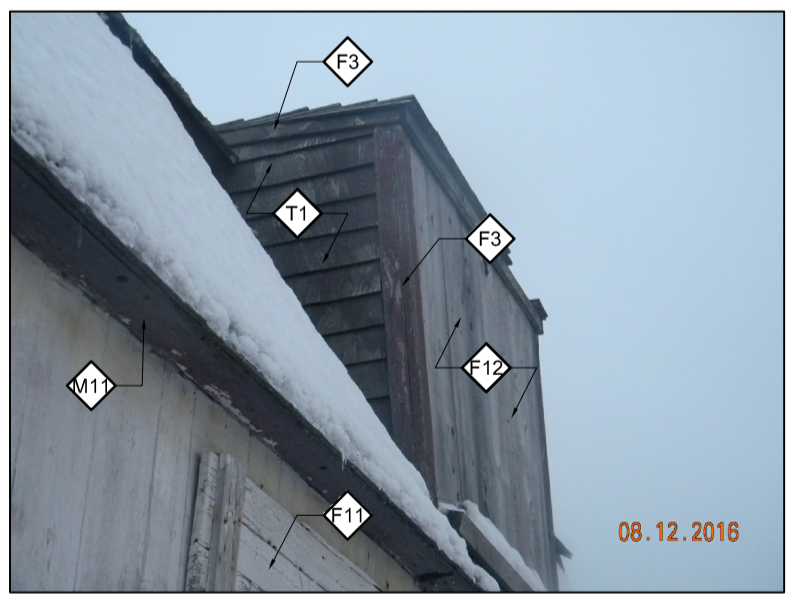


PHOTO 2 - PLANCHE DE SOFFITE DÉTÉRIORÉE À REMPLACER ET SURFACES EXTÉRIEURES DE LA LUCARNE

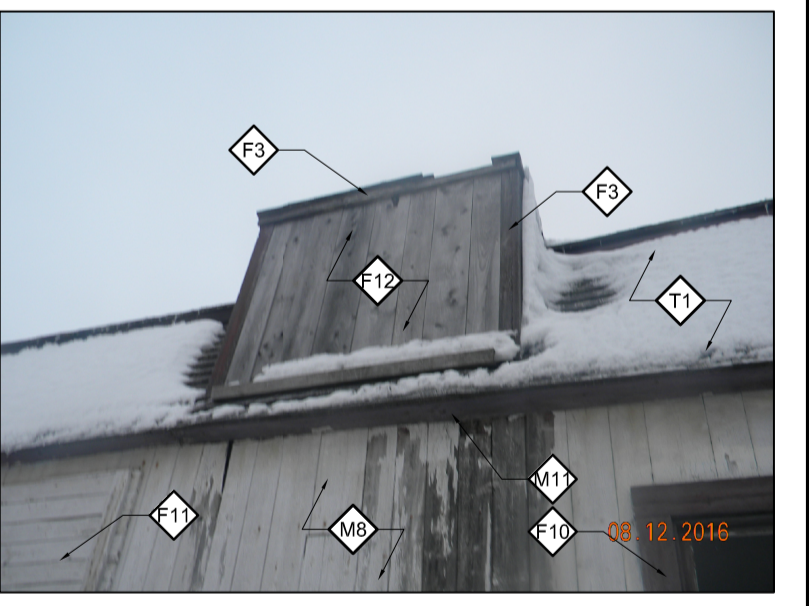


PHOTO 1 - LUCARNE RECOUVERTE DE PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR.

**NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION**

GÉNÉRAL	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE (SUITE)	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)	TOITURE	TOITURE (SUITE)	STRUCTURE
G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.	F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES SURFACES DES PORTES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS)	F2 NOUVELLE PORTE EN BOIS, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A10)	M1 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES.	M2 SUPPORT DE GOUTIÈRE À REMPLACER (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES DE SUPPORT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T2 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	S1 NOUVEAU RANG DE PLANCHE DISPOSÉE À ANGLE (45°) DERRIÈRE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT, VOIR INGÉNIEURS
G2 DÉFINITION DE "REEMPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.	F3 ENLEVER TOUTE TRACÉ DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.	F4 NOUVEAU PORTILLON EN PLEXIGLASS ET NOUVELLE QUINCAILLERIE EN ACIER INOXYDABLE SEMBLABLE À CELLES EXISTANTES DANS LA MAISON.	M3 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES (± 28m²).	M4 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T3 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES VERTICALES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES (± 28m²).	T4 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT	S2 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTIÈRE, VOIR INGÉNIEURS
G3 ENCLOSEMENT EXTÉRIEUR POUR FORGERON À DÉMONTOR, POUR PERMETTRE TRAVAUX DU HANGAR À BOIS, REMONTOR TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	F5 MOULURE DE FENÊTRE ET/OU DE LUCARNE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	F6 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES PORTES, VOIR DÉTAIL & TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M5 NOUVELLES MOULURES DE COIN, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES	M6 SUPPORTS DE GOUTIÈRE EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINTURER	T4 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, PLANCHE DE SUPPORT À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER SUR LA NOUVELLE STRUCTURE DE TOIT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES DE SUPPORT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T5 MUR À DÉMOLIR	S3 NOUVEAU MUR À CHARPENTE DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS
G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES.	F7 GRATTER, NETTOYER ET RETEINDRE TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES DE LA FENÊTRE ET/OU DE LA LUCARNE	F7 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES FENÊTRES, VOIR TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M6 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES (± 5,5m² sur 11m²).	M7 MARCHÉ ET SUPPORTS DE MARCHÉ EN BOIS À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER TEL QU'À L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	T5 ENLEVER LA MOULURE FAÏTIÈRE, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T6 PORTE À ENLEVER ET À DÉPOSER, CHARNIÈRES À TENON EN BOIS À ENLEVER ET À DÉPOSER, POIGNÉE ET LOQUET À ENLEVER ET À DÉPOSER	S4 NOUVEAU PLANCHER À SOLIVES DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS, NOUVEAU PLATELAGE DE PLANCHER EN ÉPINETTE 38x140mm
G5 PANNEAU EXPLICATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX	F8 ENLEVER ET INSTALLER UN NOUVEAU MASTIC AU POURTOUR DE TOUS LES VERRÉS DE LA FENÊTRE.	F8 RÉVÊTEMENT EN PLANCHES HORIZONTALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE FENÊTRE AINSI QUE DES NOUVELLES MOULURES DE FINITION ET TABLETTE DE FENÊTRE DU CÔTÉ EXTÉRIEUR, LE TOUT DEVRA ÊTRE RÉALISÉ DE MANIÈRE À RESPECTER UN ASSEMBLAGE SELON LES MÉTHODES DE CONSTRUCTION ORIGINALE ET D'ASPECT IDENTIQUE À LA FENÊTRE EXISTANTE ADJACENTE, (VOIR TABLEAU SUR FEUILLE A10)	M8 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 20% DES PLANCHES (± 1m² sur 5m²).	M8 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET DE SOFFITE DÉTÉRIORÉES PAR DES NOUVELLES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES DE SOFFITE ET 100% DES PLANCHES DE FASCIA.	T6 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T7 PORTILLON EN BOIS À DÉMOLIR	
G6 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX	F9 TABLETTE DE FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	F9 RÉVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX PANNEAUX OUVRANTS, (VOIR DÉTAIL 2 SUR FEUILLE A41)	M9	M9	T7 PLANCHE DE FASCIA À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T8 MARCHES EN BOIS À DÉMOLIR	
G7 FILS ÉLECTRIQUES, VOIR PLAN D'ÉLECTRICITÉ							
G8 SECTION DE CLÔTURE EXISTANTE À DÉMONTOR, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX, REMONTOR TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX							

**Canada**  
Parcs Canada / Parks Canada  
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery  
Région du Québec / Quebec Region

**stgmarchitectes**

**JBCA** architectes  
405, St-Antoine, 3<sup>e</sup> étage, Montréal, Qc. H2Y 1A5  
TÉLÉPHONE: (514) 271-2277 / www.stgmarchitectes.ca

**TETRA TECH**

**Ordre des Architectes du Québec**  
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

3	EMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

révisions / description / date

A no. du détail / A  
B sur dessin no. / B C  
C drawing no. / C

Projet: **AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE / RÉFÉCTION DU HANGAR ENSEMBLE BLANCHETTE**  
**PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION / RESTORATION OF THE HANGAR BLANCHETTE ENSEMBLE**

Dessin: **ARCHITECTURE / ÉLÉVATIONS**

Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD / Drawn By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Examiné par: / Reviewed By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

Approuvé par: / Approved By  
Date: / (yyyy/mm/dd)

**PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION**

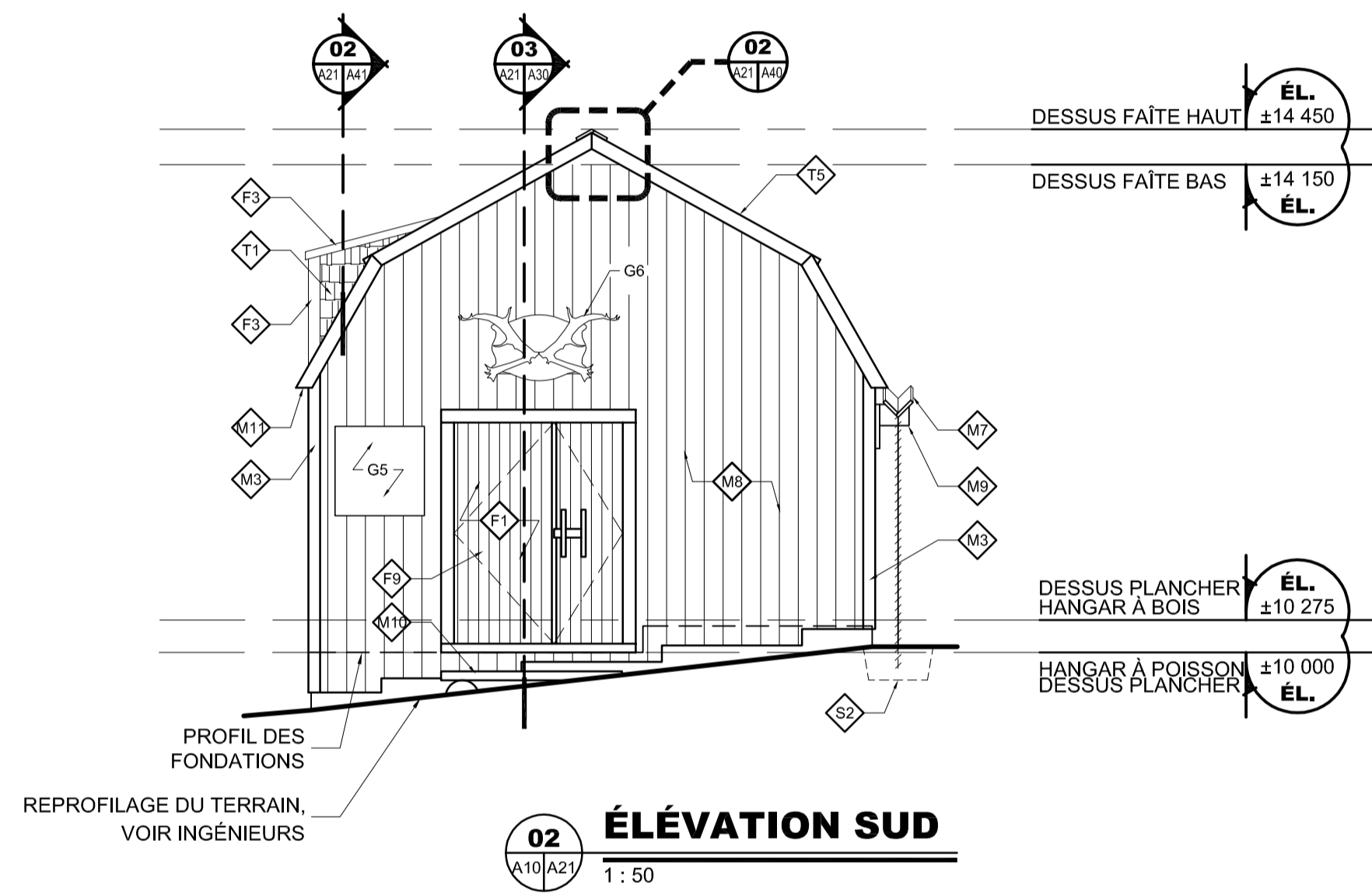
No. du projet: 1413-4 / Project no.  
APC: PCA

No. du dessin: A20-EL-GEN-1413-4.DWG / Drawing no. A20



**ÉLÉVATION SUD - PHOTO**

PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT



**ÉLÉVATION OUEST - PHOTO**

PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT

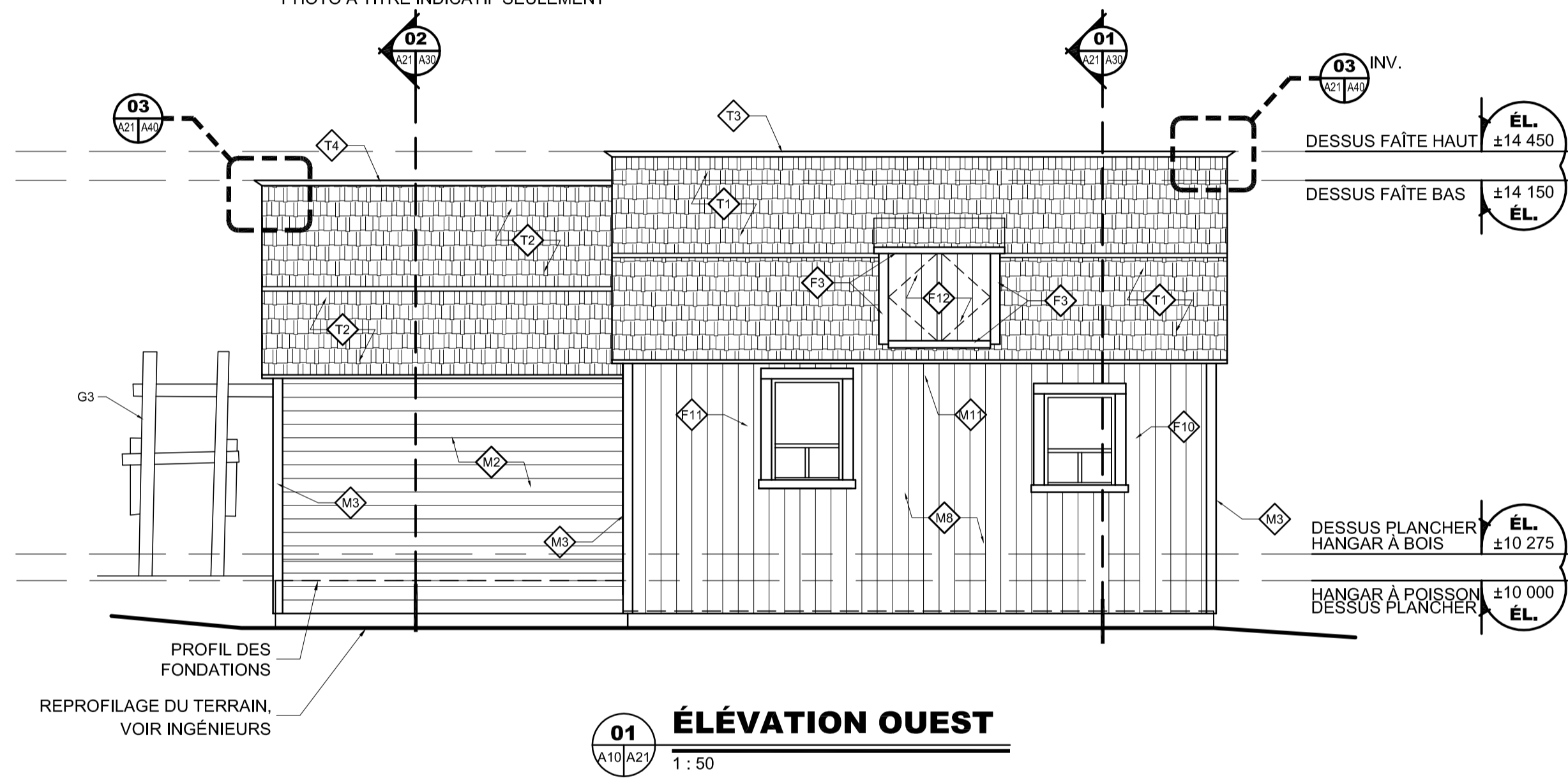


PHOTO 5 - REVÊTEMENT EN PLANCHES HORIZONTALES À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.



PHOTO 4 - PLANCHE DE SUPPORT DE TOITURE À REMPLACER AU POURTOUR DE LA LUCARNE

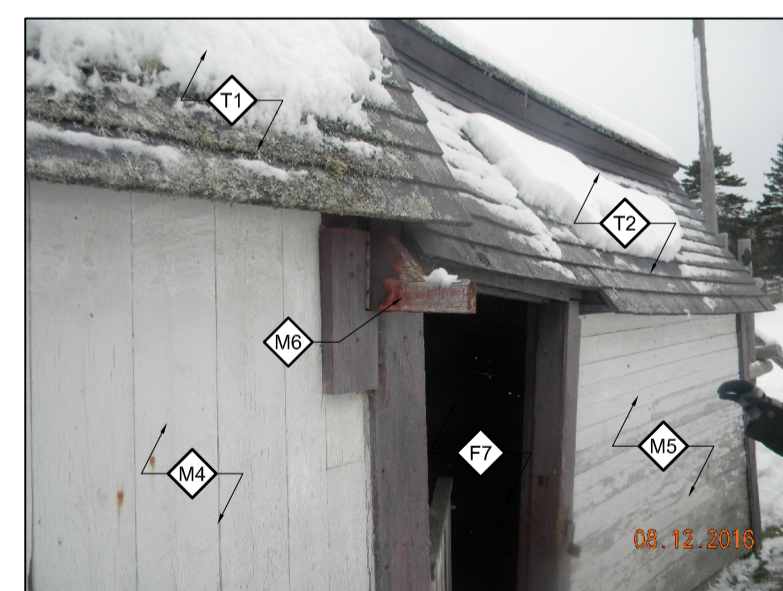


PHOTO 3 - SUPPORT DE GOUTIÈRE À REMPLACER

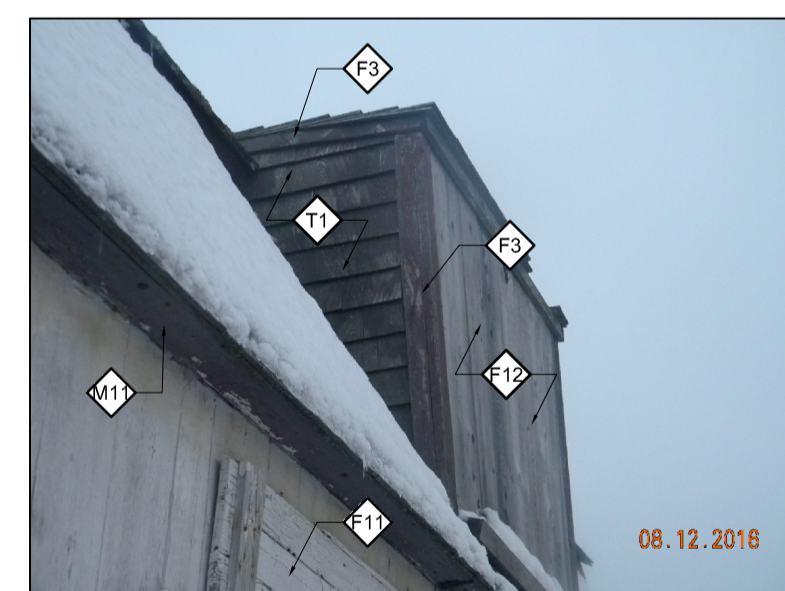


PHOTO 2 - PLANCHE DE SOFFITE DÉTÉRIORÉE À REMPLACER ET SURFACES EXTÉRIEURES DE LA LUCARNE

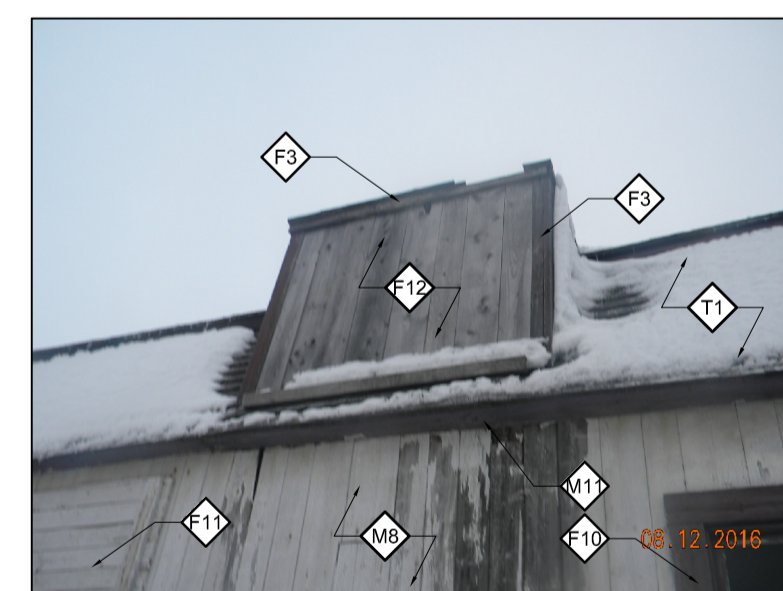


PHOTO 1 - LUCARNE RECOUVERTE DE PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR.

**NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION**

GÉNÉRAL	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE	FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE (SUITE)	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)	TOITURE	TOITURE (SUITE)	STRUCTURE
G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.	F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES SURFACES DES PORTES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS)	F1 NOUVELLE PORTE EN BOIS, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A10)	M1 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES.	M1 SUPPORT DE GOUTIÈRE À REMPLACER (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES DE SUPPORT, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T1 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	S1 NOUVEAU RANG DE PLANCHE DISPOSÉE À ANGLE (45°) DERRIÈRE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT, VOIR INGÉNIEURS
G2 DÉFINITION DE "REPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.	F2 ENLEVER TOUTE TRACÉ DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.	F2 NOUVEAU PORTILLON EN PLEXIGLASS ET NOUVELLE QUINCAILLERIE EN ACIER INOXYDABLE SEMBLABLE À CELLES EXISTANTES DANS LA MAISON.	M2 NOUVEAU PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES (± 25m²).	M2 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T2 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES VERTICALES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES (± 28m²).	T2 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT	S2 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTIÈRE, VOIR INGÉNIEURS
G3 ENCLOS EXTÉRIEUR POUR FORGERON À DÉMONTÉ, POUR PERMETTRE TRAVAUX DU HANGAR À BOIS, REMONTER TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	F3 MOULURE DE FENÊTRE ET/OU DE LUCARNE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	F3 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES PORTES, VOIR DÉTAIL & TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M3 NOUVELLES MOULURES DE COIN, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES	M3 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES (± 5,5m² sur 11m²).	T3 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT, PLANCHE DE SUPPORT À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER SUR LA NOUVELLE STRUCTURE DE TOIT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES DE SUPPORT, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).	T3 MUR À DÉMOLIR	S3 NOUVEAU MUR À CHARPENTE DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS
G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES.	F4 GRATTER, NETTOYER ET RETEINDRE TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES DE LA FENÊTRE ET/OU DE LA LUCARNE	F4 POUR LES INTERVENTIONS À FAIRE SUR LES FENÊTRES, VOIR TABLEAU (SUR FEUILLE A10)	M4 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 20% DES PLANCHES (± 1m² sur 5m²).	M4 MARCHÉ ET SUPPORTS DE MARCHÉ EN BOIS À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER TEL QU'A L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX.	T4 ENLEVER LA MOULURE FAÏTIÈRE, FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T4 PORTE À ENLEVER ET À DÉPOSER, CHARNIÈRES À TENON EN BOIS À ENLEVER ET À DÉPOSER, POIGNÉE ET LOQUET À ENLEVER ET À DÉPOSER	S4 NOUVEAU PLANCHER À SOLIVES DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS. NOUVEAU PLATELAGE DE PLANCHER EN ÉPINETTE 38x140mm
G5 PANNEAU EXPLICATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.	F5 ENLEVER ET INSTALLER UN NOUVEAU MASTIC AU POURTOUR DE TOUS LES VERRÈS DE LA FENÊTRE.	F5 TABLETTE DE FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT	M5 PAREMENT EXTÉRIEUR DE PLANCHES HORIZONTALES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES (± 1m² sur 5m²).	M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET DE SOFFITE DÉTÉRIORÉES PAR DES NOUVELLES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50% DES PLANCHES DE SOFFITE ET 100% DES PLANCHES DE FASCIA.	T5 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)	T5 PLANCHES DE PLANCHER À ENLEVER AVEC SOIN ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE.	
G6 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER, À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.	F6	F6	M6	M6	T6	T6	
G7 FILS ÉLECTRIQUES, VOIR PLAN D'ÉLECTRICITÉ	F7	F7	M7	M7	T7	T7	
G8 SECTION DE CLÔTURE EXISTANTE À DÉMONTÉ, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX, REMONTER TEL QUE L'EXISTANT APRÈS LES TRAVAUX	F8	F8	M8	M8	T8	T8	

**Canada** Parcs Canada Parks Canada  
 Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery  
 Région du Québec Québec Region

**stgmarchitectes**

**JBCA** architectes  
 402, St-Antoine, 5<sup>e</sup> étage, Montréal, Qc. H2Y 1A5  
 TEL: (514) 392-2121 FAX: (514) 392-2122

**TETRA TECH**

**Ordre des Architectes du Québec**  
 3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

révisions	description	date
3	EMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

Projet: **AGENCE PARCS CANADA**  
 PARC NATIONAL FORILLON  
 SECTEUR GRANDE-GRAVE  
 RÉFÉCTION DU HANGAR  
 ENSEMBLE BLANCHETTE  
 PARKS CANADA  
 FORILLON NATIONAL PARK  
 GRANDE-GRAVE REGION  
 RESTORATION OF THE HANGAR  
 BLANCHETTE ENSEMBLE

Dessin: **ARCHITECTURE**  
 ÉLÉVATIONS

Conçu par: ANNE VALLIÈRES  
 Date: (yyyy/mm/dd)  
 Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD  
 Date: (yyyy/mm/dd)  
 Examiné par: -  
 Date: (yyyy/mm/dd)  
 Approuvé par: -  
 Date: (yyyy/mm/dd)

**PLANS EN PRÉPARATION**  
 PLANS IN PREPARATION

No. du projet: 1413-4  
 APC: PCA  
 No. du dessin: A20-EL-GEN-1413-4.DWG  
 Drawing no.: A21



révisions / revisions	description	date
3	EMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

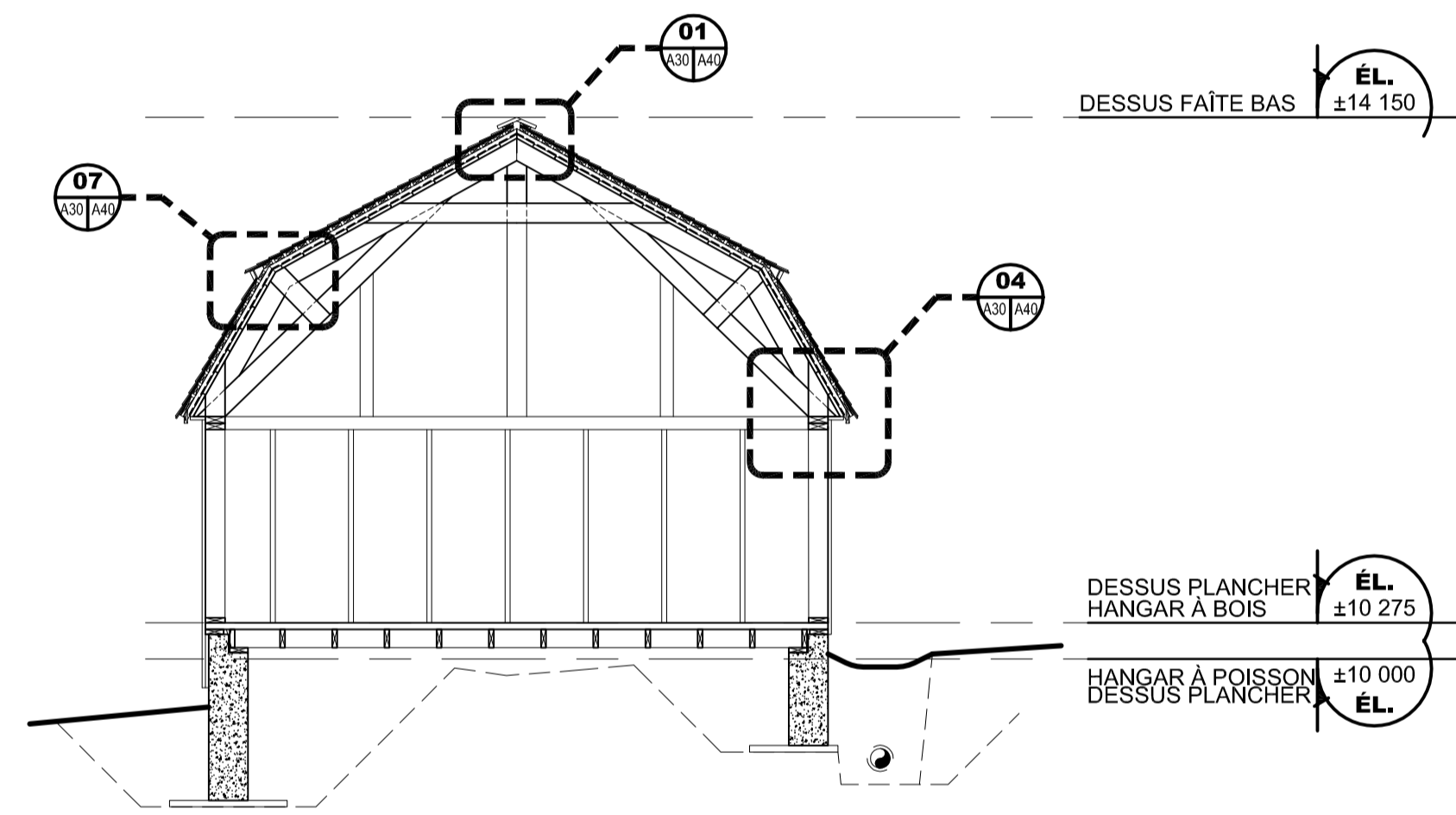
A	A
C	C

Projet / Project  
 AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE / RÉFECTION DU HANGAR ENSEMBLE BLANCHETTE  
 PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION / RESTORATION OF THE HANGAR BLANCHETTE ENSEMBLE

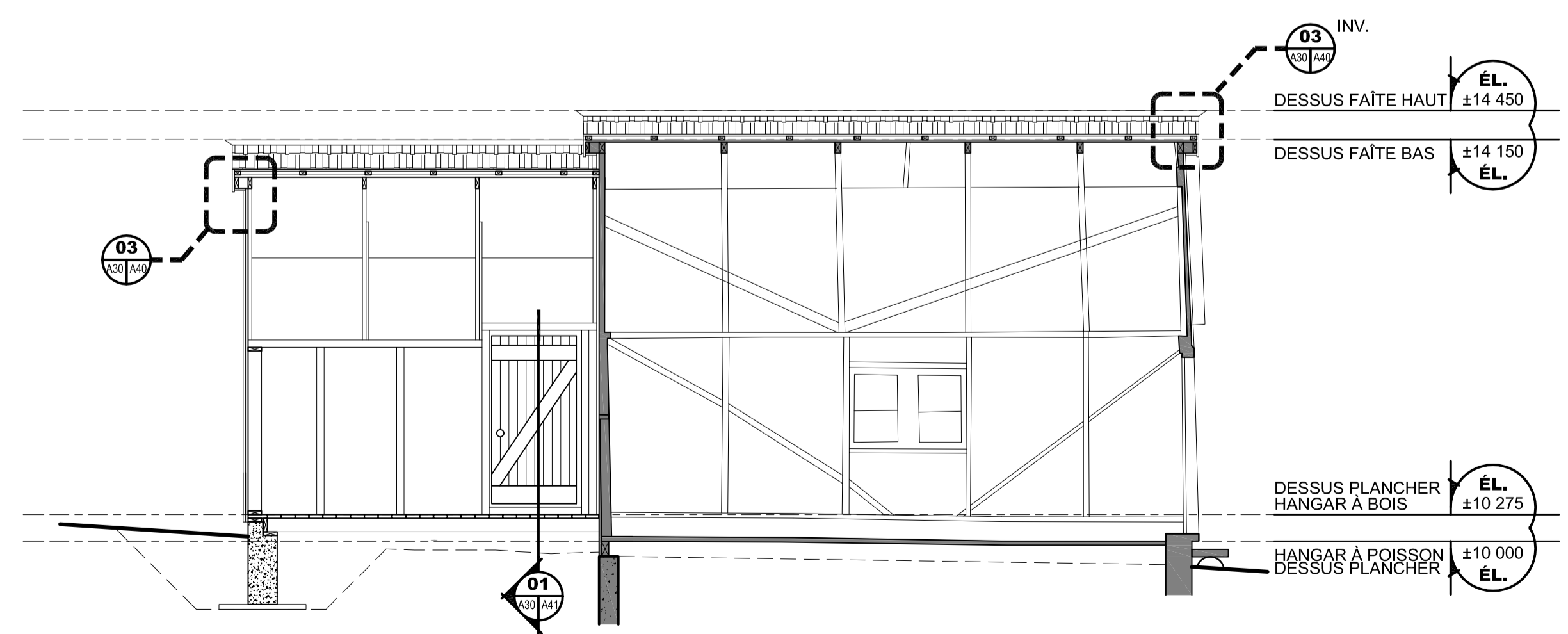
Dessin / Drawing  
 ARCHITECTURE  
 COUPES GÉNÉRALES

Conçu par / Designed By	ANNE VALLIÈRES
Date / (yyyy/mm/dd)	
Dessiné par / Drawn By	C. GALIBOIS & D. BÉDARD
Date / (yyyy/mm/dd)	
Examiné par / Reviewed By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	
Approuvé par / Approved By	-
Date / (yyyy/mm/dd)	

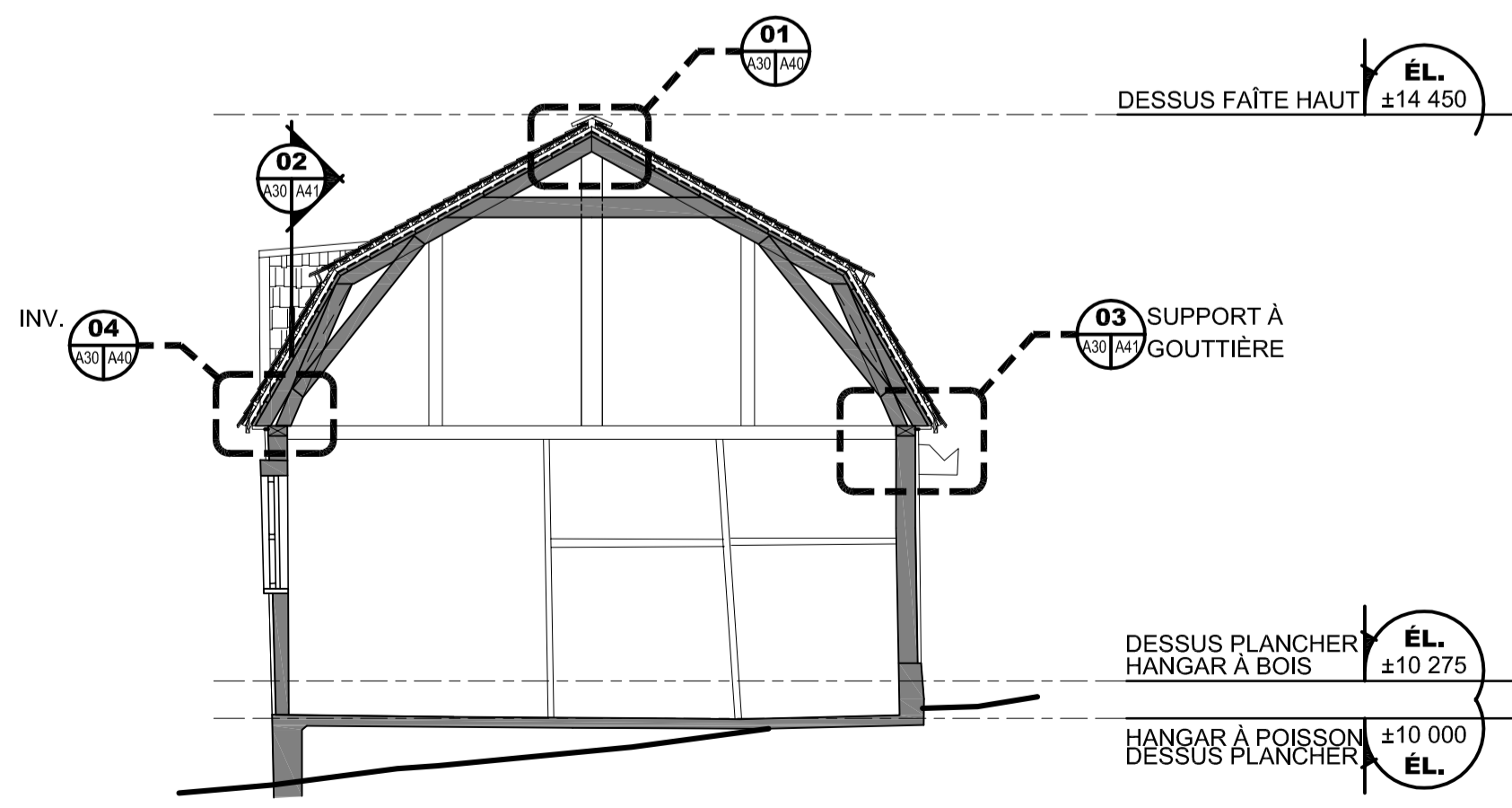
PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION  
 No. du projet / Project no. 1413-4  
 APC / PCA  
 No. du dessin / Drawing no. A30-CO-GEN-1413-4.DWG / A30



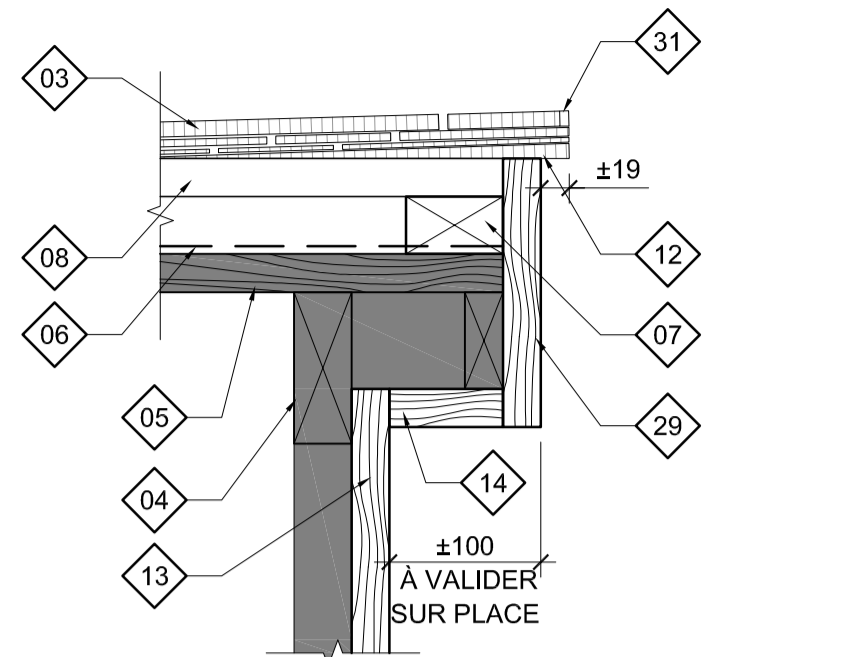
**02 COUPE TRANSVERSALE HANGAR À BOIS**  
 1: 50



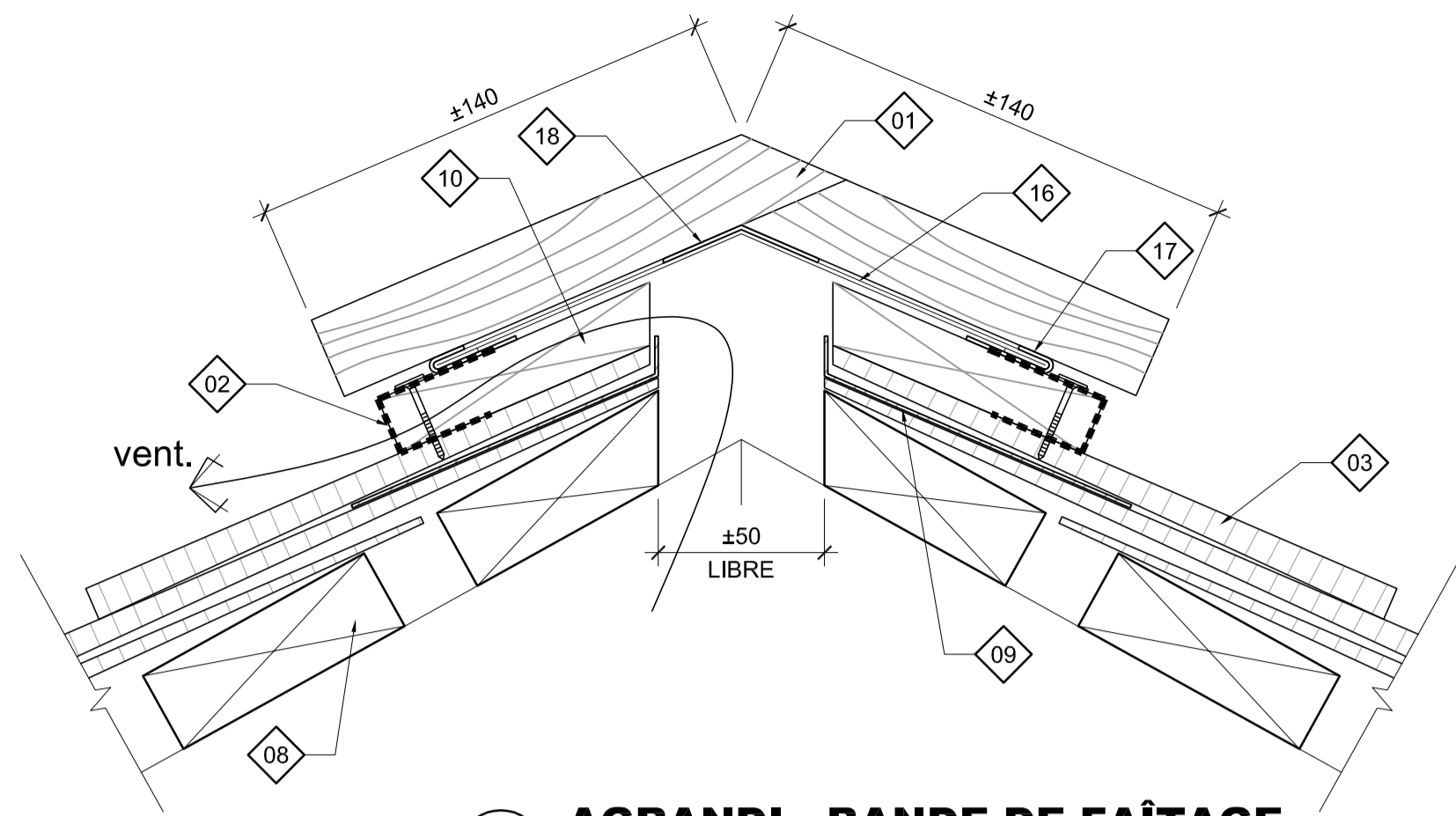
**03 COUPE LONGITUDINALE**  
 1: 50



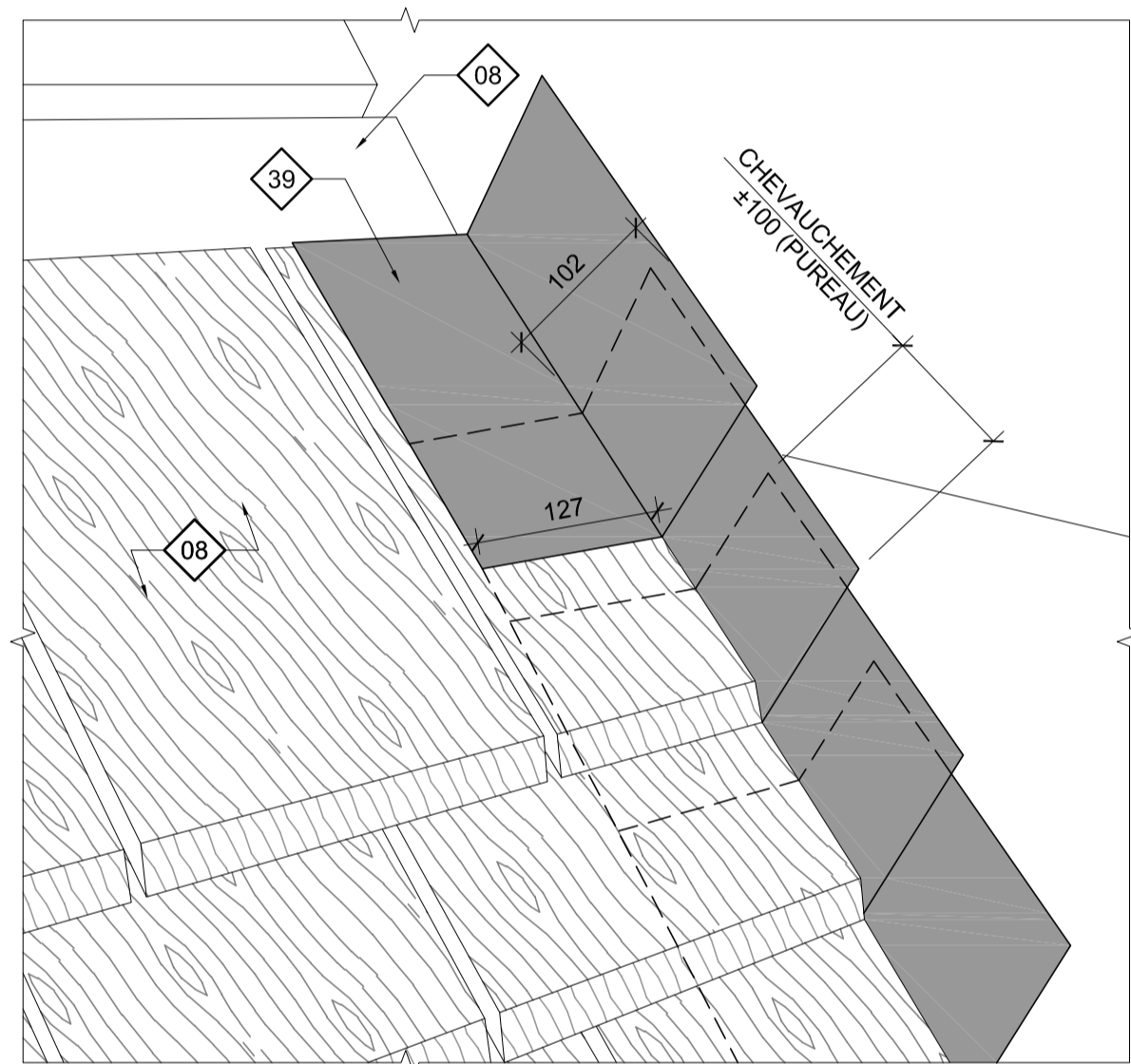
**01 COUPE TRANSVERSALE HANGAR À POISSON**  
 1: 50



**09 COUPE TYPE - DÉBORD DE TOIT**  
A30/A40 1:5

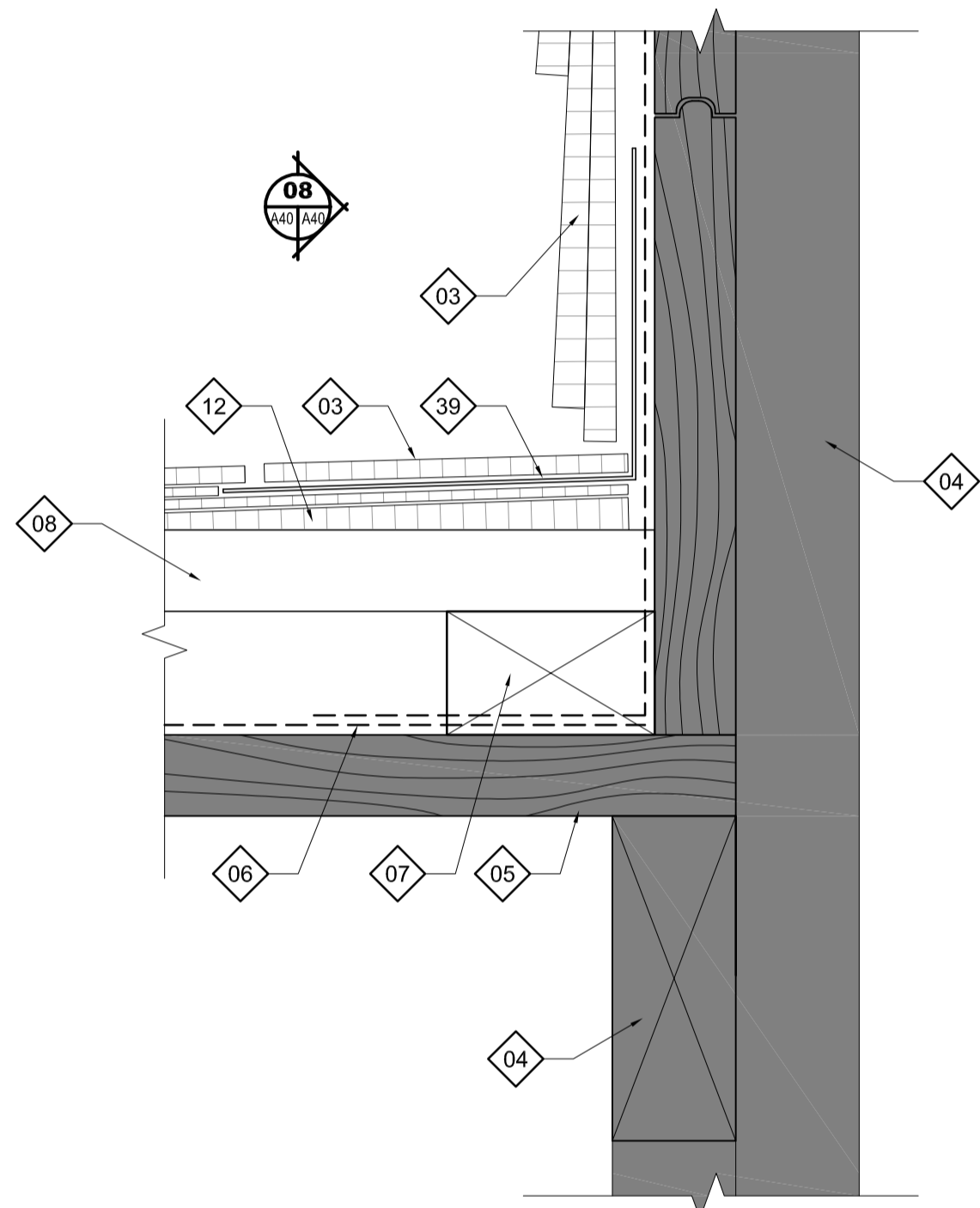


**06 AGRANDI - BANDE DE FAÏTAGE**  
A40/A40 1:2

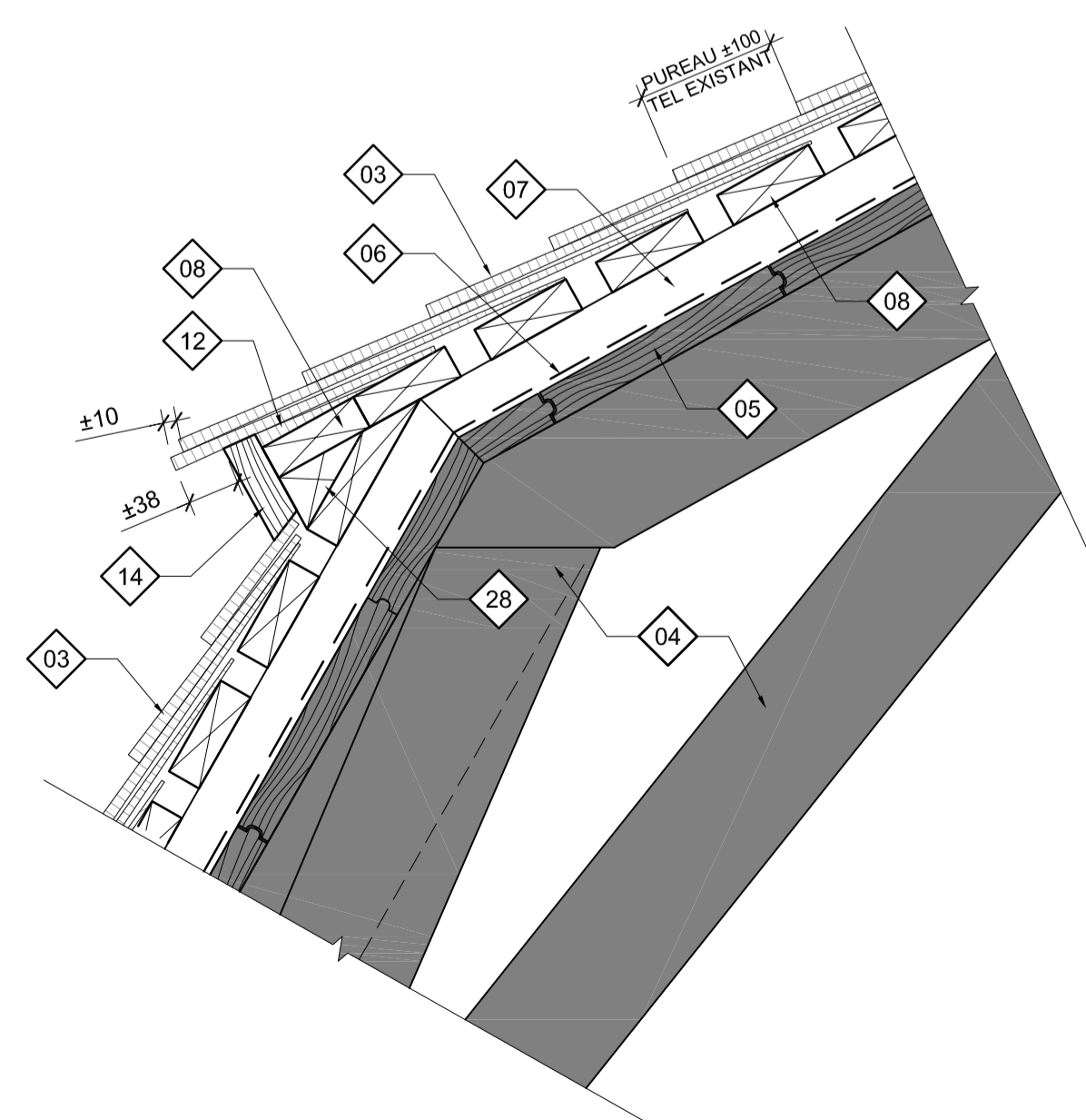


DESSIN À TITRE INDICATIF

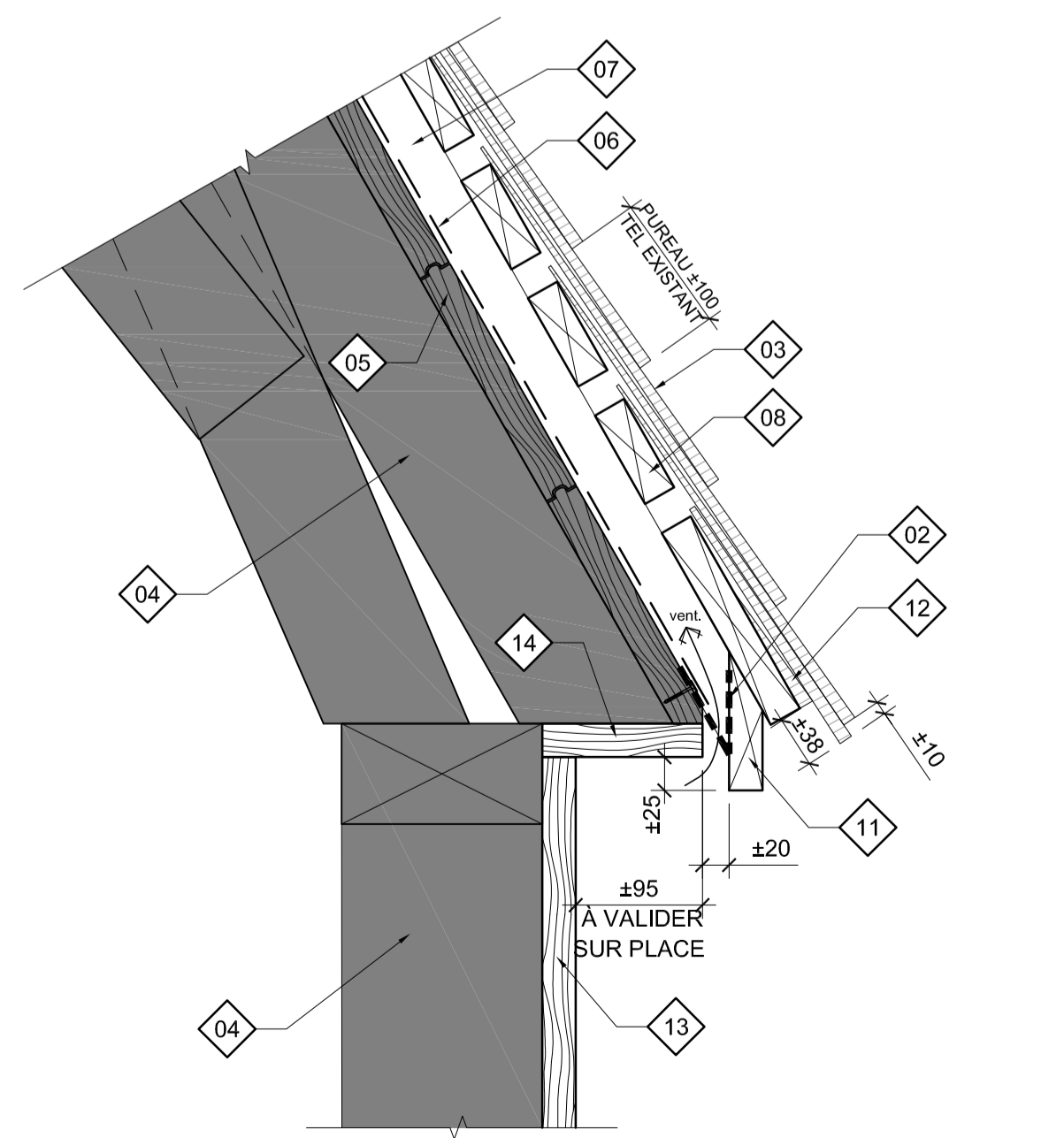
**08 ISOMÉTRIE - ABERGEMENT LUCARNE**  
A40/A40 N/A



**05 CORRECTION SECTION CARBONER**  
A40/A20 1:2



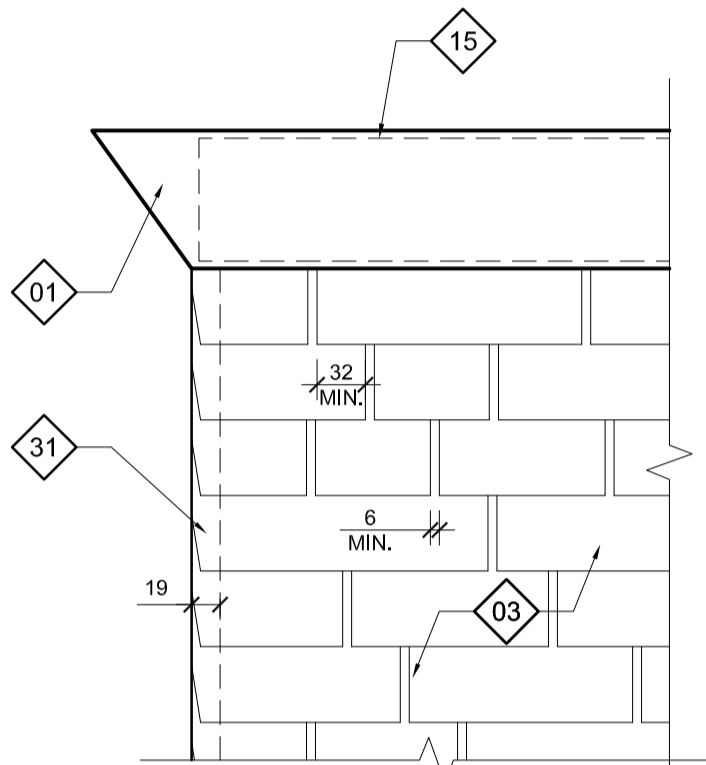
**07 COUPE TYPE TRANSITION TOIT**  
A30/A40 1:5



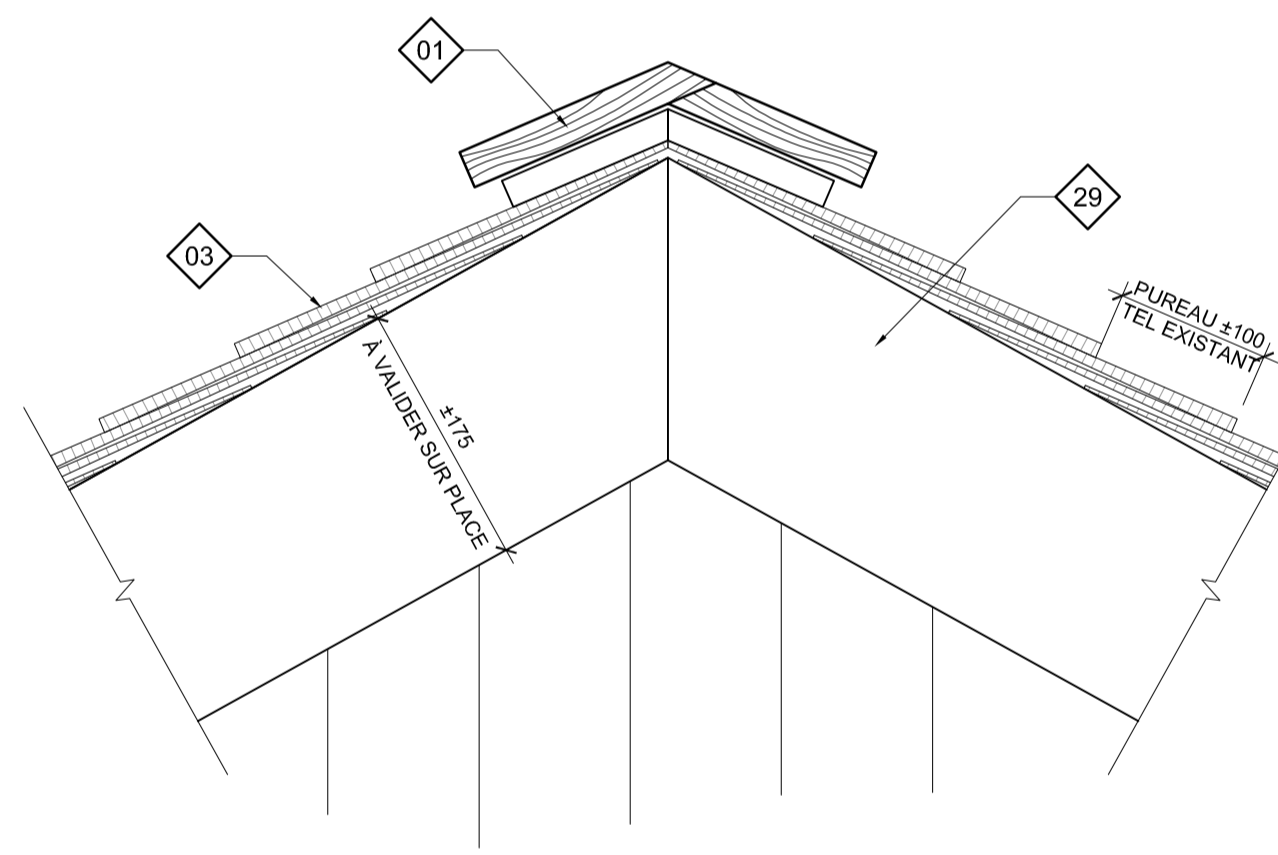
**04 COUPE TYPE DÉBORD DE TOIT VENTILÉ**  
A30/A40 1:5

**NOTES SPÉCIFIQUES  
COUPES & DÉTAILS (SUITE)**

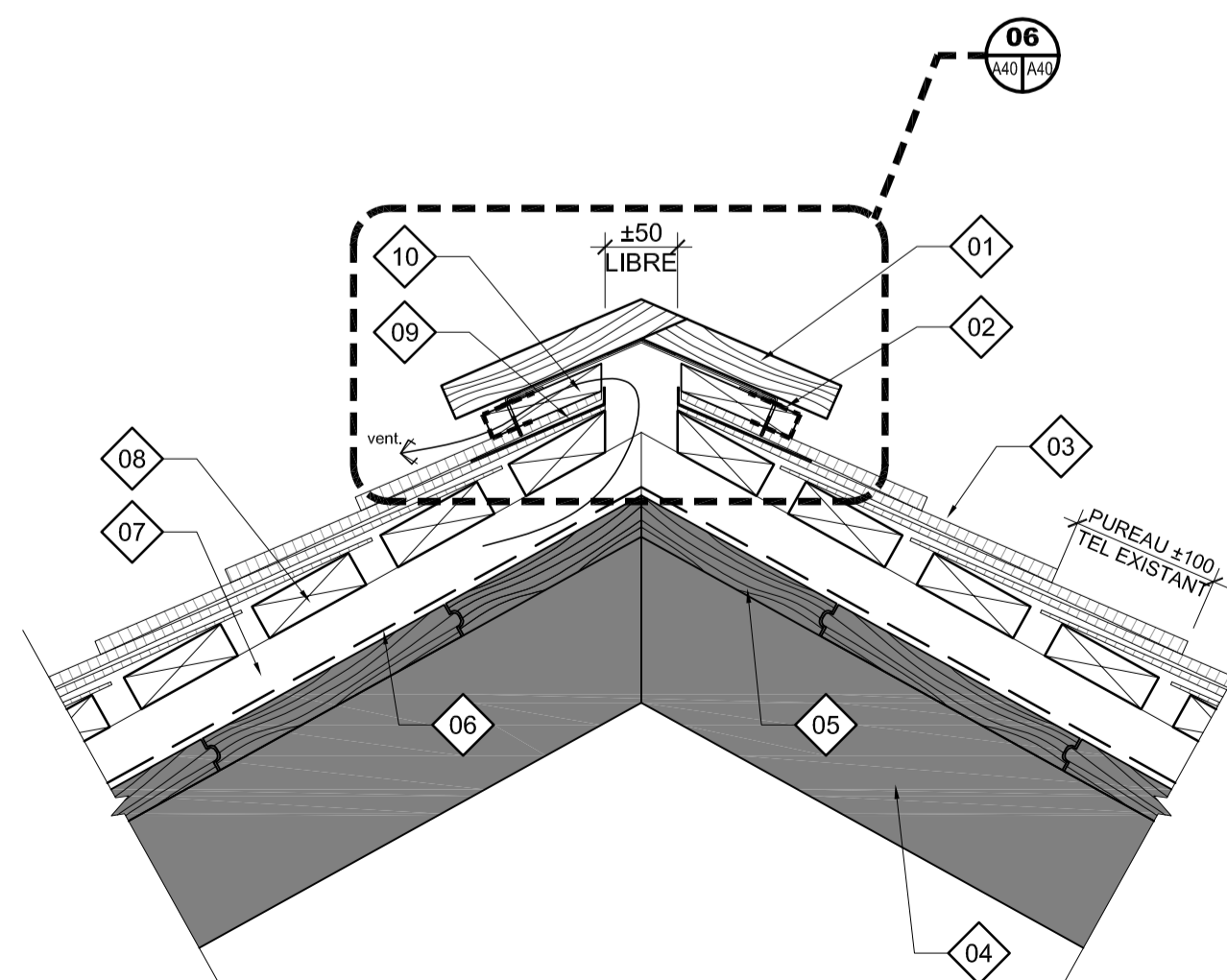
- 48 NOUVELLE PLANCHE VERTICALE À RAINURE 89X19mm EMBOUVETÉE
- 49 NOUVELLE CHARNIÈRE EN BOIS, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES DE LA PORTE DU HANGAR À POISSON, VOIR PHOTO NO.2 SUR LA FEUILLE A10
- 50 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT
- 51 NOUVELLE ASTRAGALE, PLANCHE 25x140mm



**03 AGRANDI - MOULURE FAÏTIÈRE**  
A20/A40 1:5



**02 ÉLÉVATION AGRANDI FAÏTE**  
A20/A40 1:5



**01 COUPE TYPE FAÏTE VENTILÉ**  
A30/A40 1:5

**NOTES SPÉCIFIQUES  
COUPES & DÉTAILS**

- 01 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
- 02 NOUVEAU MOUSTOUAIRE EN ACIER INOXYDABLE
- 03 NOUVEAU BARDEAU DE CÈDRE 400mm DE LONGUEUR, NON BISEAUTÉ
- 04 CHARPENTE DE LA TOITURE (EXISTANTE, HANGAR À POISSON) OU (NOUVELLE, HANGAR À BOIS), VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIERIE POUR INTERVENTIONS
- 05 PLANCHE DE SUPPORT DE COUVERTURE EXISTANT, VOIR INTERVENTIONS AUX PLANS
- 06 NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ PARE-AIR AUTOCOLLANTE HAUTE TEMPÉRATURE SUR TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE
- 07 NOUVELLES CONTRE-LATTES EN BOIS DE 38x64mm @610mm c/c
- 08 NOUVELLES LATTES EN BOIS DE 25x76mm ESPACÉS DE 25mm ENTRE CHAQUE
- 09 NOUVELLE BAVETTE DE FAÏTAGE AVEC REMONTÉE D'ÉTANCHÉITÉ DE 12mm
- 10 NOUVEAUX ESPACEURS EN BOIS 19 x 89mm x 64mm(LONG) INSTALLÉS VIS-A-VIS CHAQUE CONTRE-LATTE.
- 11 NOUVELLE PLANCHE D'ÉGOUT EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
- 12 NOUVELLE CHANLATTE CONTINUE EN CÈDRE
- 13 NOUVELLE PLANCHE DE REVÊTEMENT, VOIR ÉLÉVATION
- 14 NOUVELLE PLANCHE DE FERMETURE EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
- 15 PROFIL DE LA BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE EN DESSOUS
- 16 BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE, PRÉVOIR UN RECOUVREMENT LATÉRAL AUX JOINTS DE 150mm
- 17 PATTES D'AGRAFE MÉTALLIQUE PONCTUELLE @ 300mm c/c
- 18 ESPACEUR MÉTALLIQUE PONCTUEL @ 300mm c/c
- 19 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'À L'EXISTANT À PEINTURER.
- 20 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
- 21 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHAÎNE
- 22 NOUVELLE CHAÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
- 23 VOIR INGÉNIEUR POUR INFRASTRUCTURE ET REMBLAIS
- 24 NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR INGÉNIEURS
- 25 SOL NON REMANIÉ
- 26 NOUVEAU PIEU VISSÉ ANCRÉ AU NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
- 27 NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
- 28 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS CONTINUE FORME ET DIMENSION EXACTE À DÉTERMINER SUR PLACE
- 29 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
- 30 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCELLANT. ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE
- 31 LES BARDEAUX DE CÈDRE DE RIVE DEVRONT AVOIR UNE COUPE EN BIAS SUR LEUR CHANT EXTÉRIEUR DE MANIÈRE À REDIRIGER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU VERS LE BARDEAU EN CONTREBAS, INSTALLER CEUX-CI DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIENT EN PROJECTION DE 19mm PAR RAPPORT À LA FACE DU FASCIA
- 32 DRAIN DE FONDATION, PIERRE NETTE ET MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIERIE
- 33 MEMBRANE DRAINANTE EMBOSSÉE AVEC TOILE GÉOTEXTILE CÔTÉ EXTÉRIEUR
- 34 MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE APPLICABLE PAR PULVÉRISATION
- 35 NOUVELLES SOLIVES DE PLANCHER EN BOIS, VOIR INGÉNIEUR
- 36 NOUVEAU PLATELAGE DE PLANCHER EN ÉPINETTE 38x140mm
- 37 NOUVEAU LINTEAU EN BOIS, VOIR INGÉNIEUR
- 38 NOUVEAU RANG DE PLANCHE DISPOSÉE À ANGLE (45°) DERRIÈRE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT, VOIR INGÉNIEURS
- 39 NOUVEAU NOQUET EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
- 40 NOUVELLES MOULURES DE BOIS, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES
- 41 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS 25X35mm
- 42 NOUVELLE PORTE, VOIR ÉLÉVATION TYPE SUR LA FEUILLE A10
- 43 NOUVEAU REJET D'EAU EN PIÈCE DE BOIS ARRONDI 25x25mm FIXÉ À LA PORTE
- 44 NOUVEAU SEUIL EN BOIS 75x140mm AVEC PENTE INTÉGRÉE
- 45 NOUVEAU MUR À CHARPENTE DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS
- 46 NOUVEAU SYSTÈME BARRURE SUR PIVOT EN PLANCHE DE BOIS 89x300x25mm D'ÉP. PIVOTANT SUR UN GOUJON DE BOIS 20mmØ FIXÉ DANS L'ASTRAGALE
- 47 NOUVEAU RÉCEPTACLE POUR SYSTÈME DE BARRURE COMPOSÉ DE 2 PLANCHES 89x300x25mm D'ÉP. FIXÉS ENSEMBLE DE MANIÈRE À CRÉER UNE ENCOCHE POUR ENCASTRER LA BARRURE



révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	B	C
A no. du detail detail no.	B sur dessin no. location drawing no.	C drawing no. dessin no.

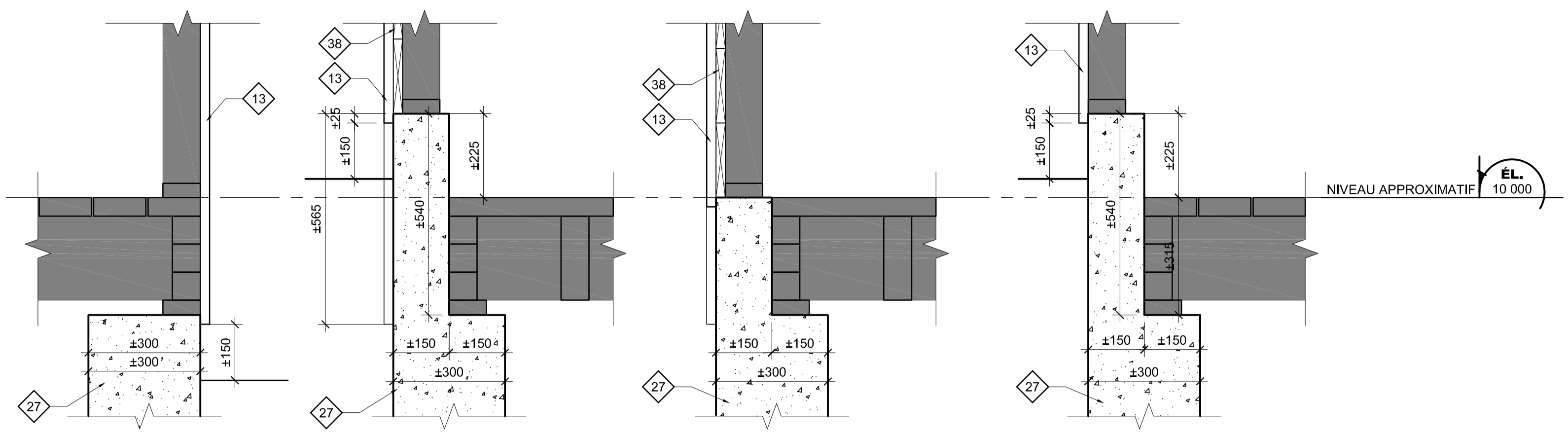
Projet  
**AGENCE PARCS CANADA**  
 PARC NATIONAL FORILLON  
 SECTEUR GRANDE-GRAVE  
 RÉFÉCTION DU HANGAR  
 ENSEMBLE BLANCHETTE  
 PARKS CANADA  
 FORILLON NATIONAL PARK  
 GRANDE-GRAVE REGION  
 RESTORATION OF THE HANGAR  
 BLANCHETTE ENSEMBLE

Dessin  
**ARCHITECTURE**  
 COUPES & DÉTAILS

Conçu par ANNE VALLIÈRES Designed By  
 Date (yyyy/mm/dd)  
 Dessiné par C. GALIBOIS & D. BÉDARD Drawn By  
 Date (yyyy/mm/dd)  
 Examiné par - Reviewed By  
 Date (yyyy/mm/dd)  
 Approuvé par - Approved By  
 Date (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION  
 PLANS IN PREPARATION  
 No. du projet 1413-4  
 APC PCA  
 No. du dessin A40-DT-COU-1413-4.DWG  
 Drawing no. A40



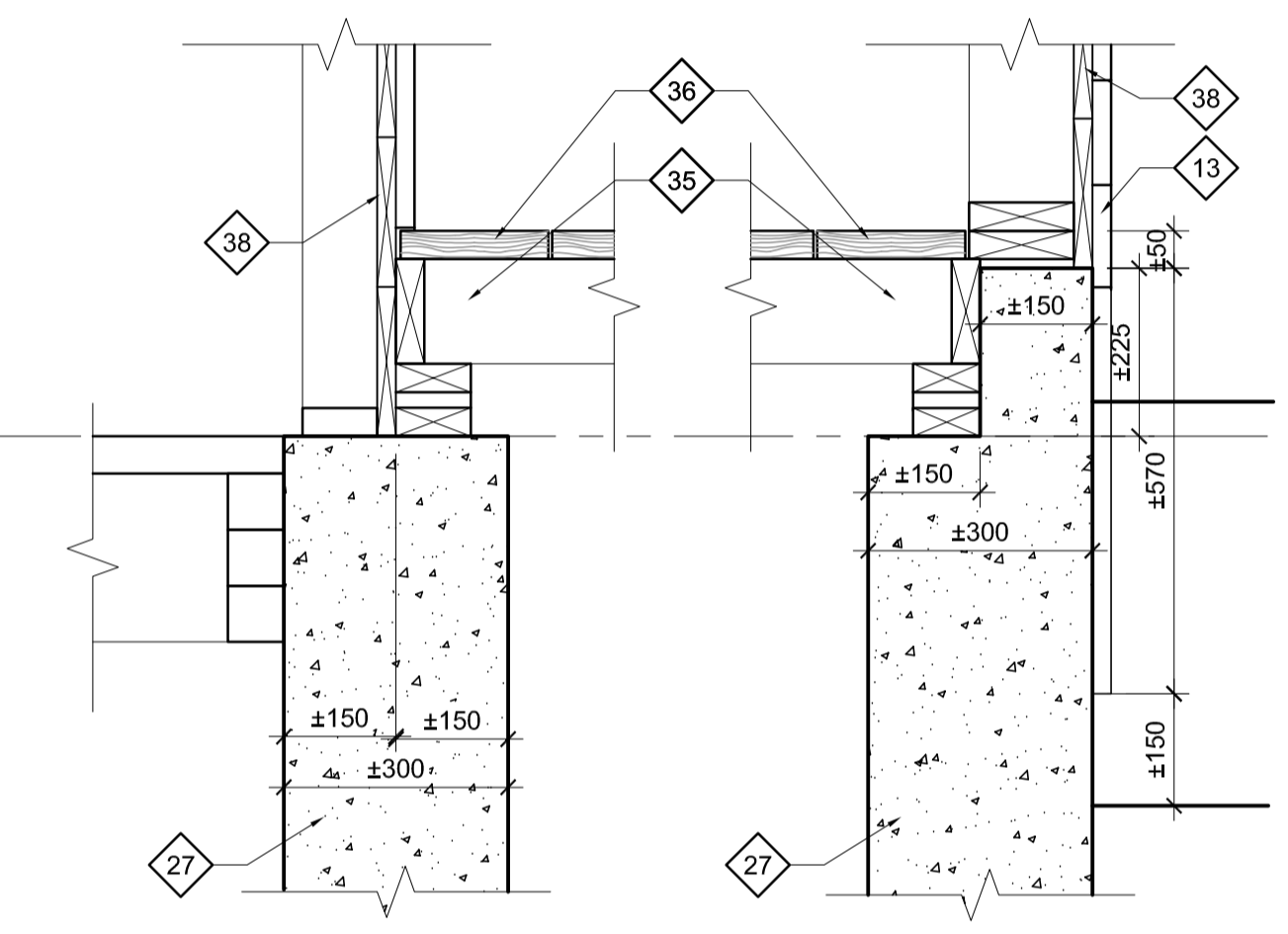


**12 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

**11 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

**10 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

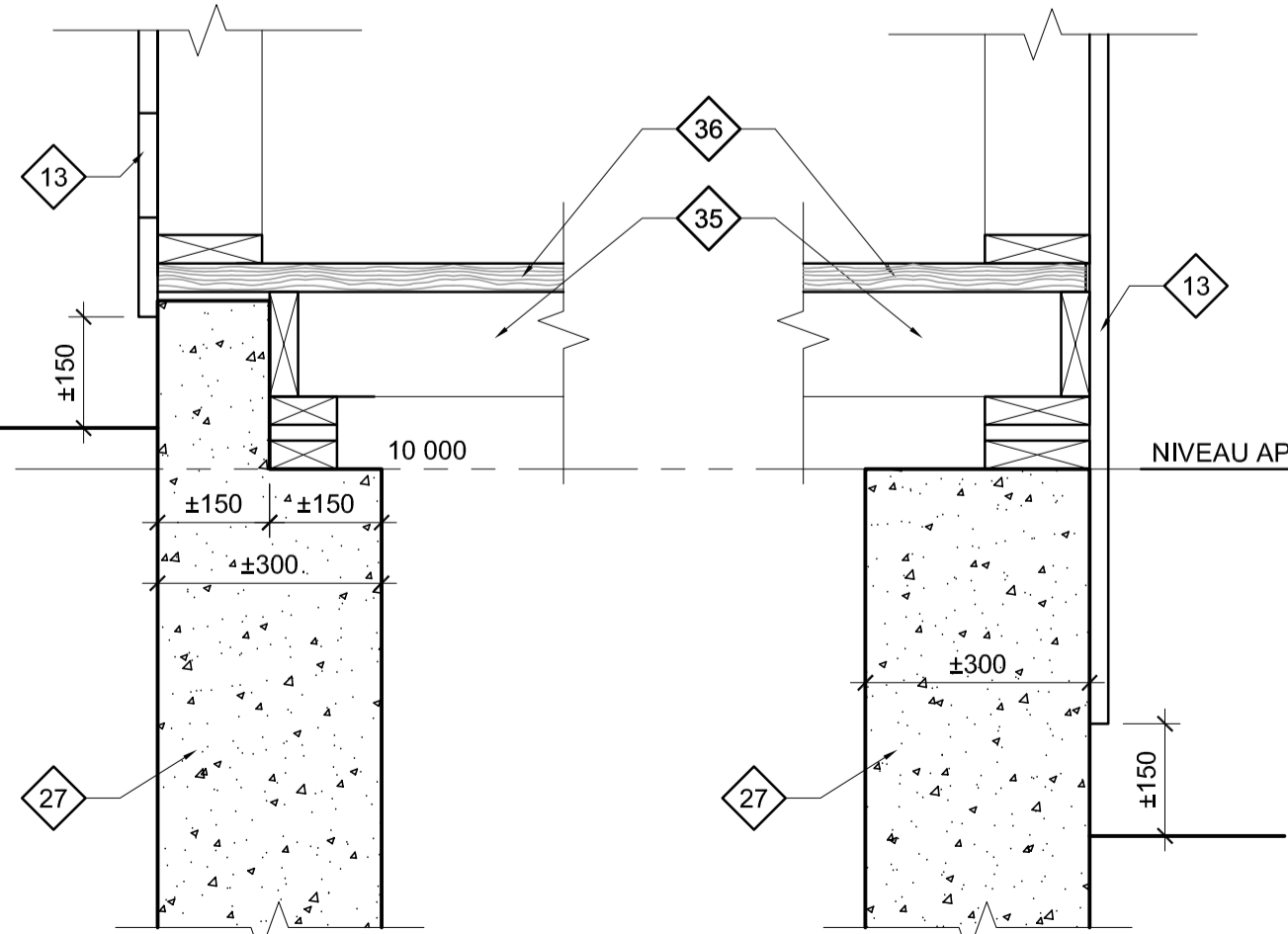
**09 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10



**08 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

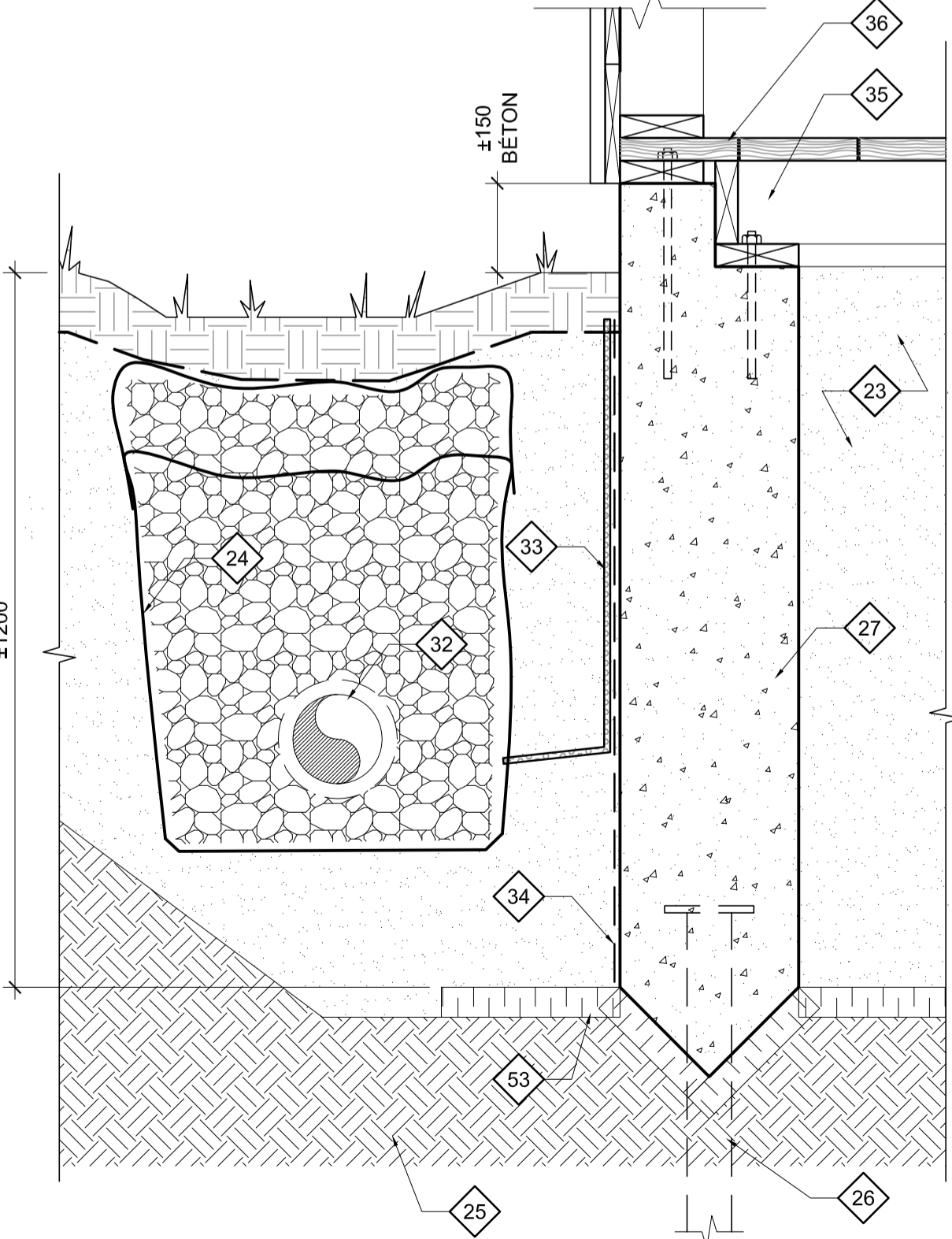
**07 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

**06 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10



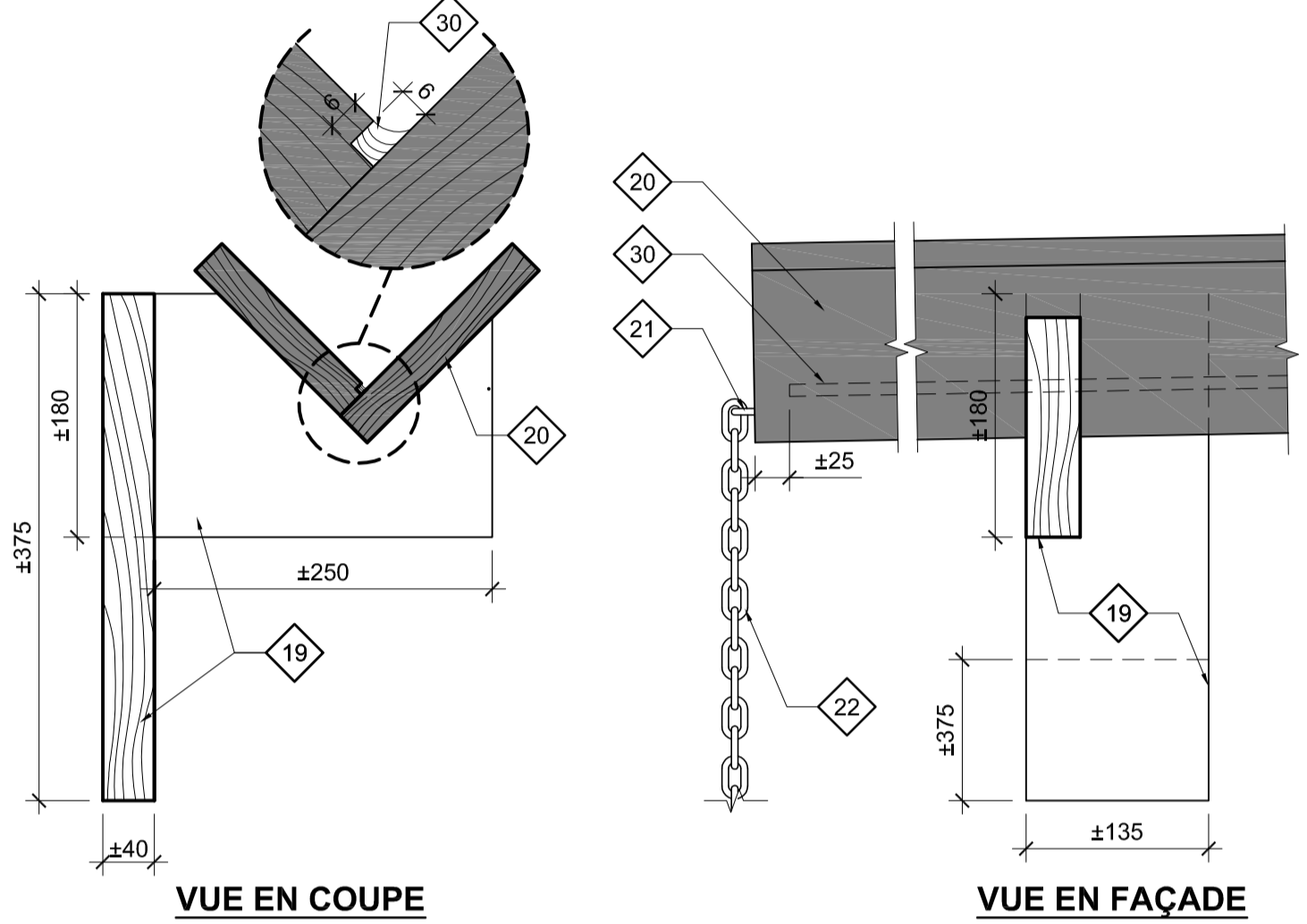
**05 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

**04 COUPE TYPE**  
A10/A41  
1: 10

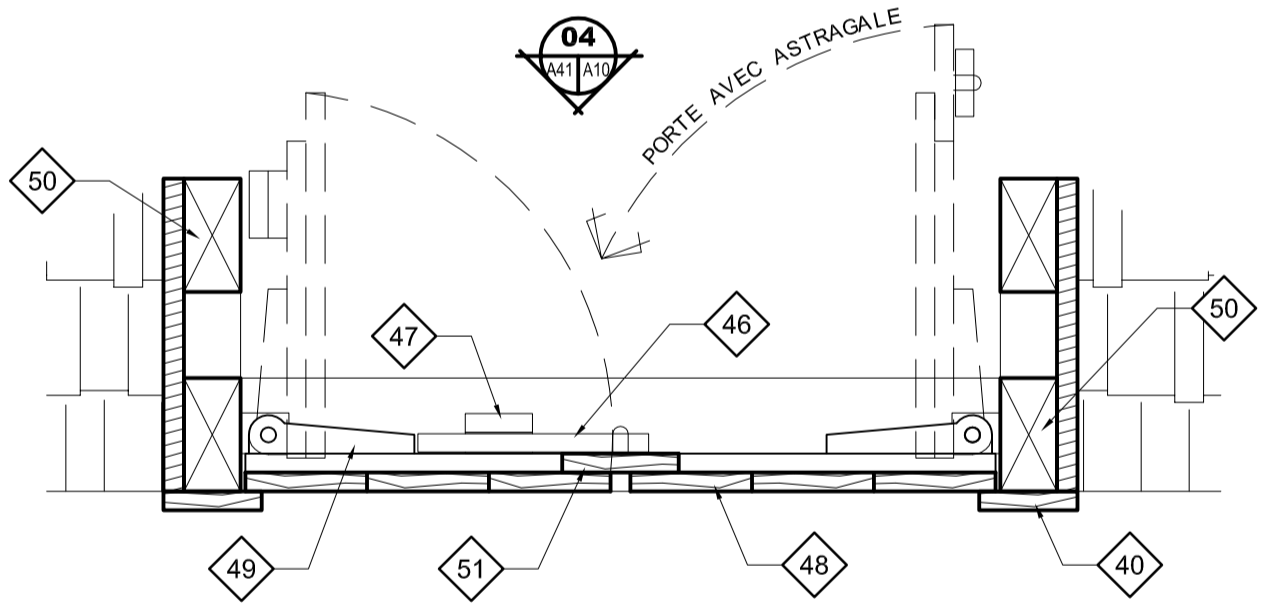


**04 COUPE TYPE - BASE MUR**  
A30/A41  
1: 10

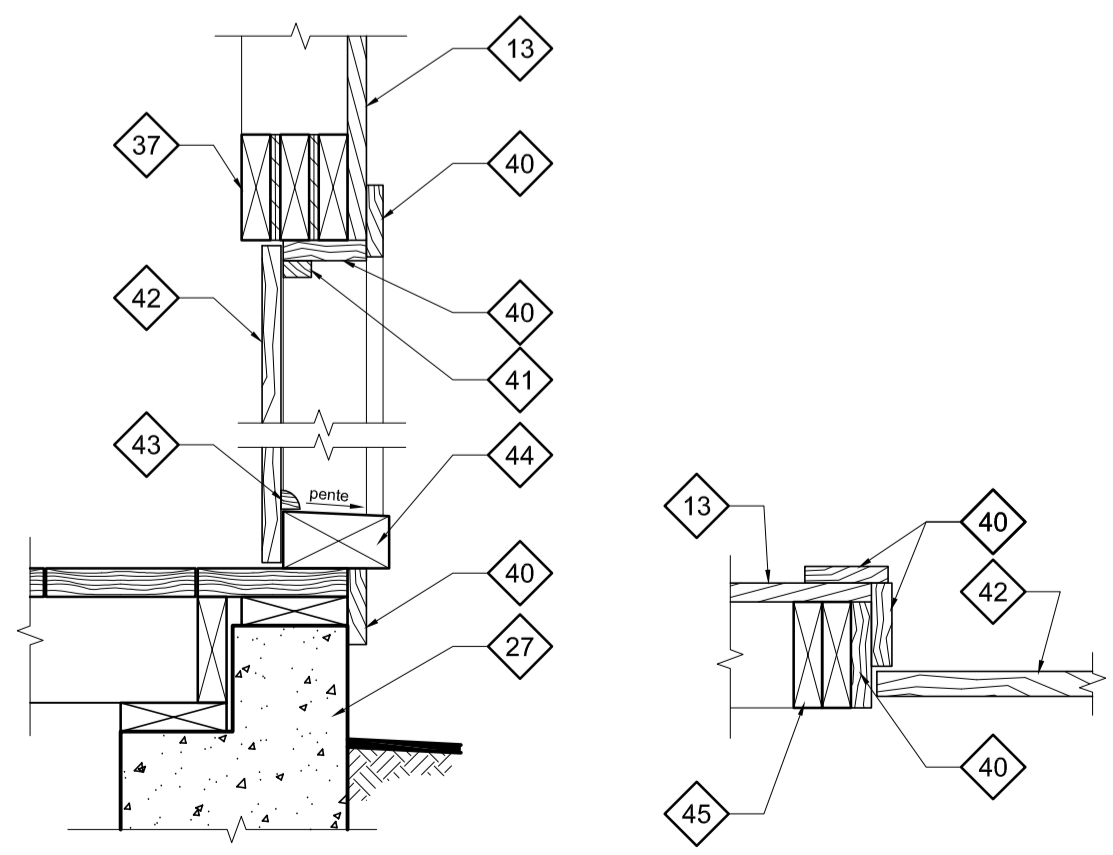
- NOTES SPÉCIFIQUES  
COUPES & DÉTAILS (SUITE)**
- 48 NOUVELLE PLANCHE VERTICALE À RAINURE 89X19mm EMOUVETÉE
  - 49 NOUVELLE CHARNIÈRE EN BOIS, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES DE LA PORTE DU HANGAR À POISSON, VOIR PHOTO NO.2 SUR LA FEUILLE A10
  - 50 MEMBRURE DE BOIS EXISTANTE AUTOUR DE LA LUCARNE À ENLEVER ET REMPLACER PAR DES PIÈCES DE BOIS DE MÊME PROFIL, DIMENSION ET FACTURE QUE L'EXISTANT
  - 51 NOUVELLE ASTRAGALE, PLANCHE 25x140mm



**03 COUPE - GOUTTIÈRE / SUPPORT**  
A20/A41  
1: 5



**02 DÉTAIL TYPE VOLET OUVRANT**  
A20/A41  
1: 10

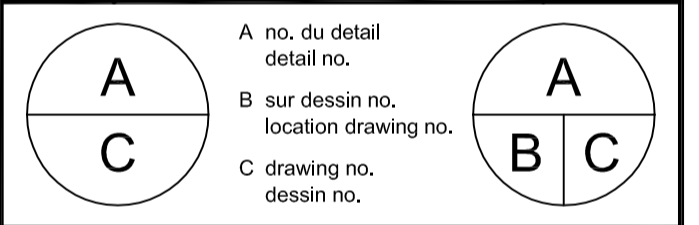


**01 DÉTAIL NOUVELLE PORTE FAÇADE EST**  
A10/A41  
1: 10

- NOTES SPÉCIFIQUES  
COUPES & DÉTAILS**
- 01 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
  - 02 NOUVEAU MOUSTIQUAIRE EN ACIER INOXYDABLE
  - 03 NOUVEAU BARDEAU DE CÈDRE 400mm DE LONGUEUR, NON BISEAUTÉ
  - 04 CHARPENTE DE LA TOITURE (EXISTANTE, HANGAR À POISSON) OU (NOUVELLE, HANGAR À BOIS), VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIERIE POUR INTERVENTIONS
  - 05 PLANCHE DE SUPPORT DE COUVERTURE EXISTANT, VOIR INTERVENTIONS AUX PLANS
  - 06 NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ PARE-AIR AUTOCOLLANTE HAUTE TEMPÉRATURE SUR TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE
  - 07 NOUVELLES CONTRE-LATTES EN BOIS DE 38x64mm @610mm c/c
  - 08 NOUVELLES LATTES EN BOIS DE 25x76mm ESPACÉS DE 25mm ENTRE CHAQUE
  - 09 NOUVELLE BAVETTE DE FAÏTAGE AVEC REMONTÉE D'ÉTANCHÉITÉ DE 12mm
  - 10 NOUVEAUX ESPACEURS EN BOIS 19 x 89mm x 64mm(LONG) INSTALLÉS VIS-A-VIS CHAQUE CONTRE-LATTE.
  - 11 NOUVELLE PLANCHE D'ÉGOUT EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
  - 12 NOUVELLE CHANLATTE CONTINUE EN CÈDRE
  - 13 NOUVELLE PLANCHE DE REVÈTEMENT, VOIR ÉLÉVATION
  - 14 NOUVELLE PLANCHE DE FERMETURE EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
  - 15 PROFIL DE LA BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE EN DESSOUS
  - 16 BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE, PRÉVOIR UN RECouvreMENT LATÉRAL AUX JOINTS DE 150mm
  - 17 PATTES D'AGRAFE MÉTALLIQUE PONCTUELLE @ 300mm c/c
  - 18 ESPACEUR MÉTALLIQUE PONCTUEL @ 300mm c/c
  - 19 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'À L'EXISTANT À PEINTURER.
  - 20 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
  - 21 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHAÎNE
  - 22 NOUVELLE CHAÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
  - 23 VOIR INGÉNIEUR POUR INFRASTRUCTURE ET REMBLAIS
  - 24 NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR INGÉNIEURS
  - 25 SOL NON REMANIÉ
  - 26 NOUVEAU PIEU VISSÉ ANCRÉ AU NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
  - 27 NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
  - 28 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS CONTINUE FORME ET DIMENSION EXACTE À DÉTERMINER SUR PLACE
  - 29 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
  - 30 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCELLANT. ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE
  - 31 LES BARDEAUX DE CÈDRE DE RIVE DEVRONT AVOIR UNE COUPE EN BIAS SUR LEUR CHANT EXTÉRIEUR DE MANIÈRE À REDIRIGER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU VERS LE BARDEAU EN CONTREBAS. INSTALLER CEUX-CI DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIENT EN PROJECTION DE 19mm PAR RAPPORT À LA FACE DU FASCIA
  - 32 DRAIN DE FONDATION, PIERRE NETTE ET MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIERIE
  - 33 MEMBRANE DRAINANTE EMBOSSÉE AVEC TOILE GÉOTEXTILE CÔTÉ EXTÉRIEUR
  - 34 MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE APPLICABLE PAR PULVÉRISATION
  - 35 NOUVELLES SOLIVES DE PLANCHER EN BOIS, VOIR INGÉNIEUR
  - 36 NOUVEAU PLATELAGE DE PLANCHER EN ÉPINETTE 38x140mm
  - 37 NOUVEAU LINTEAU EN BOIS, VOIR INGÉNIEUR
  - 38 NOUVEAU RANG DE PLANCHE DISPOSÉE À ANGLE (45°) DERRIÈRE LES PLANCHES DE REVÈTEMENT, VOIR INGÉNIEURS
  - 39 NOUVEAU NOQUET EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
  - 40 NOUVELLES MOULURES DE BOIS, DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES
  - 41 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS 25X35mm
  - 42 NOUVELLE PORTE, VOIR ÉLÉVATION TYPE SUR LA FEUILLE A10
  - 43 NOUVEAU REJET D'EAU EN PIÈCE DE BOIS ARRONDI 25x25mm FIXÉ À LA PORTE
  - 44 NOUVEAU SEUIL EN BOIS 75X140mm AVEC PENTE INTÉGRÉE
  - 45 NOUVEAU MUR À CHARPENTE DE BOIS, VOIR INGÉNIEURS
  - 46 NOUVEAU SYSTÈME BARRURE SUR PIVOT EN PLANCHE DE BOIS 89x300x25mm D'ÉP. PIVOTANT SUR UN GOUJON DE BOIS 20mmØ FIXÉ DANS L'ASTRAGALE
  - 47 NOUVEAU RÉCEPTACLE POUR SYSTÈME DE BARRURE COMPOSÉ DE 2 PLANCHES 89x300x25mm D'ÉP. FIXÉS ENSEMBLE DE MANIÈRE À CRÉER UNE ENCOCHE POUR ENCASTRER LA BARRURE



révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017



Projet  
**AGENCE PARCS CANADA  
PARC NATIONAL FORILLON  
SECTEUR GRANDE-GRAVE  
RÉFÉCTION DU HANGAR  
ENSEMBLE BLANCHETTE**  
  
PARKS CANADA  
FORILLON NATIONAL PARK  
GRANDE-GRAVE REGION  
RESTORATION OF THE HANGAR  
BLANCHETTE ENSEMBLE

Dessin  
**ARCHITECTURE  
COUPES & DÉTAILS**

Conçu par ANNE VALLIÈRES Designed By  
Date (yyyy/mm/dd)  
Dessiné par G. CALIBOIS & D. BÉDARD Drawn By  
Date (yyyy/mm/dd)  
Examiné par - Reviewed By  
Date (yyyy/mm/dd)  
Approuvé par - Approved By  
Date (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION  
PLANS IN PREPARATION  
No. du projet 1413-4 Project no.  
APC PCA  
No. du dessin A40@A41-DT-COU-1413-4.DWG Drawing no.

**1.0.- GÉNÉRAL**

- NE PAS MESURER À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.
- LES ÉLEVATIONS INDIQUÉES AUX PLANS GÉODÉSIQUE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER À L'INGÉNIEUR TOUTE INCOHÉRENCE QUI POURRAIT EXISTER ENTRE LES PLANS DE STRUCTURE, D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES DIMENSIONS, ENCOMBREMENTS OU CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX ET AVERTIR L'INGÉNIEUR DE TOUTE ANOMALIE.
- PENDANT LA CONSTRUCTION, NE PAS EXCÉDER LES CHARGES DE SERVICE DE CONCEPTION INDIQUÉES SUR LES PLANS.
- LA PRÉSENCE D'UN ASTÉRISQUE \* SUR LES PLANS INDIQUE QUE LES RENSEIGNEMENTS NE SONT PAS DISPONIBLES OU INCERTAINS LORS DE LA MISE EN PLAN. CONSULTER SI NÉCESSAIRE LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

**2.0.- CONCEPTION**

**2.1.- LES CODES ET RÉFÉRENCES UTILISÉS POUR LA CONCEPTION SONT :**

- CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC - CHAPITRE 1 BÂTIMENT
- CODE NATIONAL DU BÂTIMENT – CANADA 2010
- COMMENTAIRES SUR LE CALCUL DES STRUCTURES (PARTIE 4)
- BÉTON : CAN / CSA-A23.1-09 ET A23.3-04
- ARMATURE : IAAC – MANUEL DE NORMES RECOMMANDÉES – 2004
- CHARPENTE D'ACIER : CAN / CSA – S10-01
- CHARPENTE DE BOIS : CAN / CSA – 086-01
- MAÇONNERIE : CAN / CSA – S304.1 – 04

**3.0.- DESSINS D'ATELIER**

- LORSQUE DEMANDÉ, SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR COMMENTAIRES, LES DESSINS D'ATELIER, LES DESCRIPTIONS DE PRODUITS ET DES ÉCHANTILLONS PRESCRITS.
- IL EST DÉFENDU D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DONT LES DESSINS D'ATELIER, ÉCHANTILLONS ET DESCRIPTIONS DE PRODUITS NONT PAS ÉTÉ RETOURNÉS AVEC LES COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR.

**4.0.- FONDATIONS**

**4.1.- EXCAVATION ET REMBLAYAGE :**

- LA LOCALISATION ET LA PROTECTION DES RÉSEAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE EXISTANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENGAGER SES PROPRES EXPERTS POUR DÉTERMINER LES DIFFICULTÉS ET MÉTHODES DE CONSTRUCTION ET ASSUMER LES FRAIS INHÉRENTS À LA CONSTRUCTION ET AU MAINTIEN DES PENTES D'EXCAVATION, TEL QUE REQUIS POUR ASSURER LEUR STABILITÉ.
- LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE LABORATOIRE AVANT D'Y DÉPOSER LE BÉTON OU DE DÉBUTER LA MISE EN PLACE D'UN REMBLAI STRUCTURAL.
- LES REMBLAIS GRANULAIRES À METTRE EN PLACE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS DU C.C.D.G. (CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DERNIÈRE ÉDITION.
- JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET METTRE EN PLACE TOUTES LES MESURES DE PROTECTION REQUISES POUR ÉVITER LE GEL DU SOL EN PLACE ET DU REMBLAI SOUS-JACENT AUX FONDATIONS, DALLES SUR SOL À CONSTRUIRE ET/OU PROJÉTÉES.
- FOURNIR, INSTALLER ET MAINTENIR EN OPÉRATION DES DRAINS TEMPORAIRES ET FAIRE LE POMPAGE NÉCESSAIRE POUR GARDER LE FOND DES EXCAVATIONS À SEC.
- EFFECTUER LES TRAVAUX D'EXCAVATION ET DE REMBLAYAGE CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DONNÉES SUR LA COUPE TYPE. EN L'ABSENCE D'INFORMATION AUX PLANS, VOIR DEVIS.
- **SABLE DE FONDATION ET D'ENROBAGE (CG-14).**

TAMIS	% PASSANT
20 MM	100
5 MM	35 - 100
80 µM	0 - 10

**5.0.- BÉTON, COFFRAGE ET ARMATURE**

**5.1.- TYPE DE BÉTON :**

- FONDATIONS DE BÂTIMENTS (MURET, MUR) S.I.C. : E-0

TYPE DE BÉTON	APPLICATION USUELLE ET DEGRÉ D'EXPOSITION CONSIDÉRÉ	RÉSISTANCE MINIMALE À 28 JOURS (MPA)	PERMÉABILITÉ AUX IONS CHLORURE	AIR ENTRAÎNÉ	RAPPORT EAU / LIANT MAXIMAL
E-0	USAGE GÉNÉRAL EXPOSÉ	35 (30 MAX À 7J)	---	5 À 8 %	0,45
M-1	BÉTON MAIGRE NON EXPOSÉ	10	---	4 À 7 %	

**5.2.- ARMATURE:**

- CONFORME À CAN / CSA – G30.18 – M92
- ACIER NON SOUDABLE (400R): FY = 400 MPA
- ACIER SOUDABLE (400W): FY = 400 MPA
- LA LONGUEUR DES BARRES N'INCLUT PAS LE CROCHET, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUTS LES CHEVAUchements SONT DE CLASSE « B » SUPÉRIEURE, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.

**5.3.- COFFRAGES :**

- LES CALCULS ET LA CONSTRUCTION DES COFFRAGES ET DE L'ÉTAYAGE SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN INGÉNIEUR DONT LES SERVICES SONT RETENUS PAR L'ENTREPRENEUR.

**5.4.- SURFACES APPARENTES DE BÉTON :**

- SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'ARCHITECTURE POUR LA LOCALISATION ET LE TYPE DE TRAITEMENT AU JET DE SABLE, LES RAINURES, CHANFREINS ET RÉSERVOIRS DANS LE BÉTON.
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AUX PLANS (BOUCHON DE PLASTIQUE), LORSQUE LA FACE DES MURS EST APPARENTE, LES CONES DES TIRANTS DE COFFRAGE DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS VERTICALEMENT ET HORIZONTALEMENT ET REMPLIS DE « SIKATOP 122 PLUS » DE SIKA, « PATCHMATE-PLUS » DE STERNSON OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR.

**5.6.- ENROBAGE DE BÉTON (TYPE SAUF INDICATIONS CONTRAIRES AUX PLANS), VOIR DEVIS.**

**5.7.- CHANFREIN**

- RÉALISER DES CHANFREINS DE 25 MM SUR LES ARÊTES VIVES APPARENTES.

**5.8.- PROCÉDURES D'INSTALLATION DES ANCRAGES DANS LE BÉTON EXISTANT :**

- LES PRÉSENTES NOTES S'APPLIQUENT À TOUTS LES TYPES D'ANCRAGE SPÉCIFIÉS AUX PLANS ET DEVIS (FICHES D'ANCRAGE EN ACIER D'ARMATURE, TIGE FILETÉE, ANCRAGE MÉCANIQUE ET CHIMIQUE, ETC.) AFIN DE FACILITER L'INSTALLATION DES ANCRAGES, L'ENTREPRENEUR EST ENCOURAGÉ À UTILISER UN OUTIL DE DÉTECTION D'ARMATURE.
- AU MOYEN D'UNE MÈCHE NE POUVANT ENDOMMAGER LES BARRES D'ARMATURE, EFFECTUER DES PRÉ-PERCERMENTS DE 6 MM DE DIAMÈTRE AUX ENDROITS MONTRÉS SUR LE PLAN.
- LORSQU'UN PRÉ-PERCERMENT NE RENCONTRE PAS D'ARMATURE, EFFECTUER LE PERÇEMENT DU DIAMÈTRE REQUIS POUR L'ANCRAGE VIS-À-VIS LE PRÉ-PERCERMENT.
- SI LE PERÇEMENT RENCONTRE DE L'ARMATURE, BOUCHER LE TROU AVEC LE COULIS.
- RÉPÉTER LES ÉTAPES CI-DESSUS JUSQU'À CE QUE TOUTS LES TROUS PUISSENT ÊTRE UTILISÉS.
- FABRIQUER LES PLAQUES ET FAIRE LES TROUS REQUIS DANS LES ÉLÉMENTS D'ACIER CONFORMÉMENT À LA LOCALISATION DÉFINITIVE DES ANCRAGES.
- INSTALLER LES ANCRAGES CONFORMÉMENT AUX DÉTAILS TYPES SUR LES PLANS ET AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

**6.0.- ACIER DE CHARPENTE**

**6.1.- NORMES UTILISÉES :**

- PROFILÉS LAMINÉS (FY = 350MPA) : CAN / CSA – G40.21 – 04
- H.S.S. (FY = 345 MPA) : ASTM A-500
- PLAQUES (FY = 300 MPA) : CAN / CSA – G40.21 – 04
- BOULONS D'ANCRAGE (FU = 414 MPA) S.I.C. : ASTM A – 307
- SOUDURES (E49XX) : CAN / CSA W59 – 03
- GALVANISATION À CHAUD (800 G/M<sup>2</sup>) : CAN / CSA – G164 – 03
- PEINTURE D'APPRÊT DE COULEUR GRISE: CISC / CPMA 1-73A-1975

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE POUR COMMENTAIRES DES DESSINS D'ATELIER DE LA CHARPENTE D'ACIER, SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.

**6.2.- ÉLÉMENTS EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES :**

- TOUTS LES ÉLÉMENTS D'ACIER (LINTEAUX, PLAQUES, POUTRES, COLONNES, BOULONS, ETC.) EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES DEVRONT ÊTRE GALVANISÉES À CHAUD, S.I.C.

**7.0.- OUVERTURES, MANCHONS, PIÈCES NOYÉES, ETC.**

- LES OUVERTURES À RÉALISER DANS LES DALLES DE PLANCHER, DE LA TOITURE ET LES MURS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT TOUTES MONTRÉES SUR LES PLANS DE STRUCTURE. LES DÉTAILS TYPES DE RENFORT AUTOUR DES OUVERTURES MONTRÉS SUR CES PLANS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT À TOUTES LES OUVERTURES MONTRÉES SUR LES PLANS DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'ARCHITECTURE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION TOUTE OUVERTURE NON-MONTRÉE AUX PLANS DE STRUCTURE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA INSTALLER TOUTS LES ÉQUIPEMENTS À NOYER DANS LE BÉTON SPÉCIFIÉS SUR LES PLANS DES AUTRES DISCIPLINES (DRAINS, CONDUITS, FOSSES, MANCHONS, TRAPPES D'ACCÈS, ETC.) ET REQUIS POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX.

**8.0.- TRAVAUX DE DÉMOLITION**

- PRÉPARER UN DOSSIER SUR L'ÉTAT DES LIEUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE LES CHUTES À DÉCHETS, LES ÉCRANS, LES BARRICADES ET LES ÉCHAFAUDAGES DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES REPRESENTANTS DU PROPRIÉTAIRE SUR LE CHANTIER.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE TOUTES LES PROTECTIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES ÉQUIPEMENTS, BÂTIMENTS ET / OU SERVICES.
- ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES QUE LES TRAVAUX DE DÉMOLITION POURRONT OCCASIONNER DUS AUX INTEMPÉRIES, NÉGLIGENCES, MANQUE DE COORDINATION OU DE PRÉCAUTION AUTANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT.
- EXÉCUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION STRUCTURALE CONFORMÉMENT À LA NORME CSA-S350, DERNIÈRE ÉDITION.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, DÉBARRASSER LE CHANTIER DE TOUTS LES PRODUITS DE DÉMOLITION ET EN DISPOSER SELON LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.
- N'ENTREPRENDRE AUCUN TRAVAIL DE DÉMOLITION OU DE DÉMANTELLEMENT D'ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT D'AVOIR SOUMIS À L'INGÉNIEUR POUR COMMENTAIRES LES MÉTHODES ET PROCÉDURES ENVISAGÉES.

**9.0.- BOIS**

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES PIÈCES DE BOIS VISIBLE DOIVENT ÊTRE CONSTITUÉES DE BOIS D'ŒUVRE DONT LES PIÈCES SONT DU BOIS BRUT, NON PLANÉ ET DONT L'ESSENCE DE BOIS EST DE L'ÉPINETTE

**9.1.- ASSEMBLAGE :**

- LES FABRICANTS ONT LA RESPONSABILITÉ DU DIMENSIONNEMENT ET DE LA FOURNITURE DE TOUTS LES ASSEMBLAGES DES PIÈCES DE BOIS.
- TOUTS LES ASSEMBLAGES APPARENTS DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES À CEUX DÉJÀ EXISTANTS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUTS LES ASSEMBLAGES EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES DOIVENT ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ.

**9.2.- BOIS APPARENT :**

- LORSQUE LE BOIS EST APPARENT, TOUTES LES FACES DOIVENT ÊTRE EXEMPTÉES DE TRACES DE COLLE, DE PEINTURE OU DE TOUT AUTRE PRODUIT POUVANT TACHER LA SURFACE DU BOIS.

**9.3.- OSSATURE DES MURS**

- 2 X 6 BRUTE À 406 C/C S.I.C. AUX PLANS.
- ESSENCE DE BOIS : ÉPINETTE BRUTE
- ENTREMISES HORIZONTALES 2 X 6 À 1220 C/C TYPE.
- FIXATION DES MURS : VOIR DÉTAILS TYPES.





Parcs Canada

Gestion des biens et réalisation de projets

Région du Québec



Parcs Canada

Asset Management and Project Delivery

Quebec Region

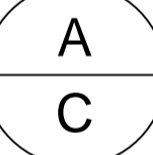
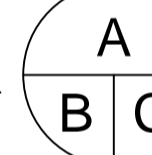








révisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

	
---	---

Projet

**AGENCE PARCS CANADA**  
PARC NATIONAL FORILLON  
SECTEUR GRANDE-GRAVE

**RÉFECTION DU HANGAR**  
ENSEMBLE BLANCHETTE

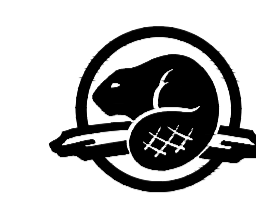
Dessin

**STRUCTURE**

**NOTES AUX PLANS**

Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	D. BOUCHER	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	<b>1413-4</b>	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	S01-GL-NOT-1413-4.DWG	Drawing no.
		S01



**NOTES SPÉCIFIQUES - PLANCHES À ANGLE**

- CHAQUE PLANCHE À ANGLE DOIT ÊTRE FIXÉE À CHAQUE CROISEMENT AVEC DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX HORIZONTAUX ET VERTICAUX AVEC 2 CLOUS 76mm.
- CHAQUE PLANCHE À ANGLE DOIT ÊTRE CLOUÉE À L'AUTRE RANG DE PLANCHE (HORIZONTALE OU VERTICALE) À 300mm c/c.
- CHAQUE PLANCHE À ANGLE DOIT ÊTRE CONTINUE ENTRE 2 ÉLÉMENTS STRUCTURAUX.

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES COTES, DIMENSIONS ET NIVEAUX CONCERNANT LES ÉLÉMENTS EXISTANTS INDICÉS SUR CES PLANS SONT APPROXIMATIFS ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS. L'ENTREPRENEUR, AVANT DE DÉBUTER TOUT TRAVAIL, DEVRA S'ASSURER QUE TOUTES CES INFORMATIONS SONT EXACTES ET SIGNALER TOUTES CONTRADICTIONS À L'INGÉNIEUR.
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES DE BOIS EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES ET NON-APPARENTES DEVRONT ÊTRE TRAITÉES ET DEVRONT ÊTRE EN SPF #1/2 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES DE BOIS LOCALISÉES AU DESSUS DES SOLIVES DU PLANCHER DEVRONT ÊTRE EN ÉPINETTE MASSIF (NON PLANÉ).
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES D'ACIER, ÉTRIERS, BOULONS, CLOUS, ANCRAGES, TIRE-FONDS, ETC. EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES, DEVRONT ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LE SOUTÈNEMENT TEMPORAIRE DU HANGAR À POISSON EXISTANT POUR L'INSTALLATION DES MURETS DE BÉTON (VOIR NOTE SPÉCIFIQUE 3) ET SOUMETTRE POUR ANALYSE UN PLAN D'ÉTAIEMENT SIGNÉ-SCELLÉ PAR UN INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LA GÉOMÉTRIE DES NOUVEAUX MURETS DE BÉTON DE FAÇON À CE QUE LE HANGAR UNE FOIS DÉPOSÉE SUR SES FONDATIONS SOIT D'ÉQUERRE ET DE NIVEAU (PRÉVOIR REDRESSIR CELUI-CI).
- POUR LA LOCALISATION DE TOUS LES NIVEAUX DU DESSUS DE LA TABLETTE DE BÉTON DU NOUVEAU MUR DE FONDATION, VOIR ARCHITECTURE. PRÉVOIR UN CROCHET POUR TOUTES LES BARRES HORIZONTALES À CHAQUE CHANGEMENT DE NIVEAU.

**NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**

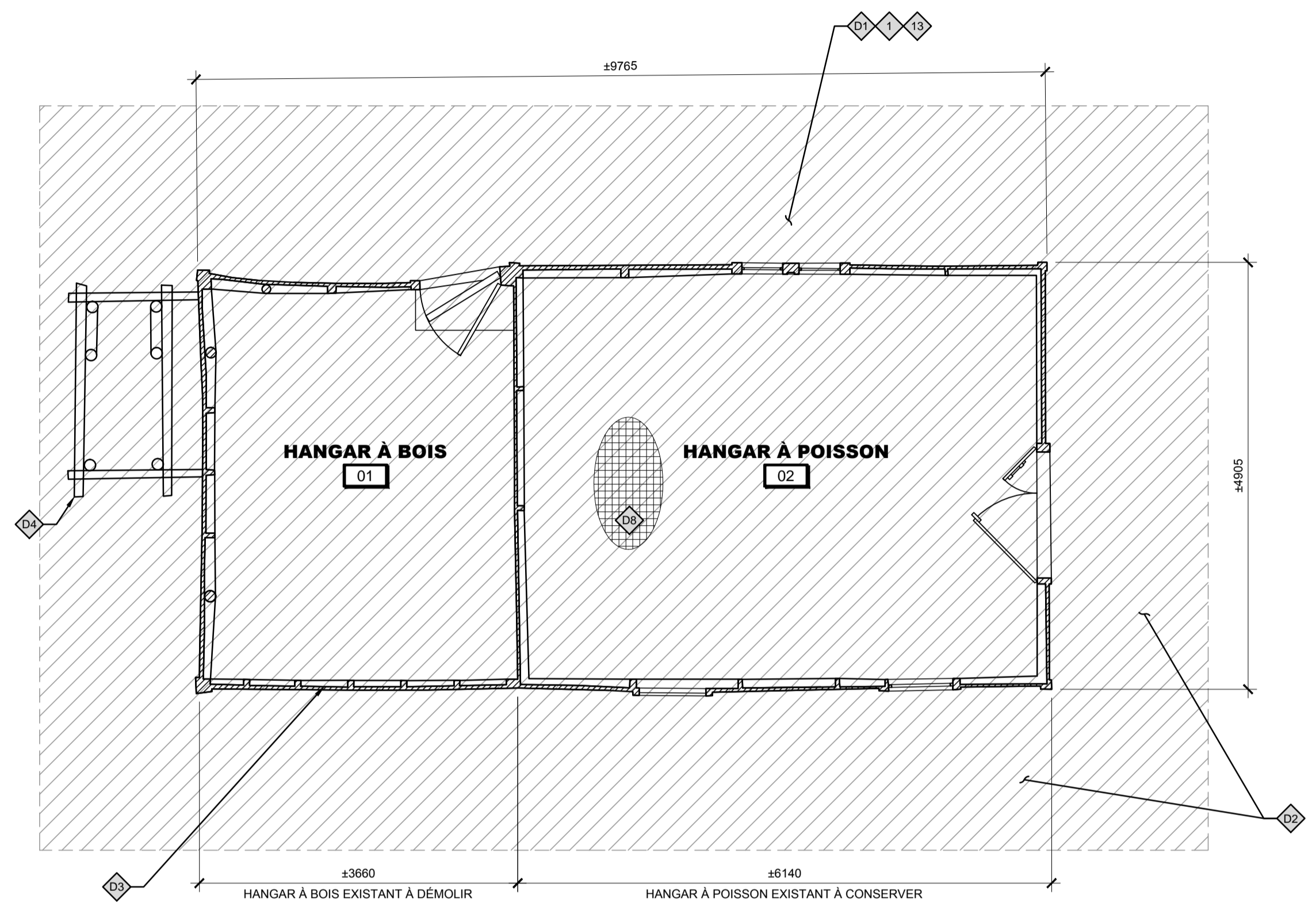
- 01 SOL À EXCAVER LE LONG DE LA FAÇADE EST POUR L'INSTALLATION DE LA TRANCHÉE DRAINANTE ET LA RECONSTRUCTION DU MUR DE FONDATIONS.
- 02 SOL À EXCAVER POUR LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS.
- 03 MURS DE BOIS EN PLANCHES ET TOITURE À DÉMOLIR (VOIR ARCH.).
- 04 ASSEMBLAGE DE BOIS À DÉMONTÉ ET À CONSERVER.
- 05 SOUTENIR LE HANGAR À POISSON EXISTANT SELON LA NOTE GÉNÉRALE.
- 06 MUR DE FONDATIONS EN BÉTON À DÉMOLIR.
- 07 MUR DE FONDATIONS EN PIERRES À DÉMOLIR.
- 08 PLATELAGE DE BOIS DU PLANCHER À DÉMONTÉ ET REMONTÉ (VOIR ARCH.).

**NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION**

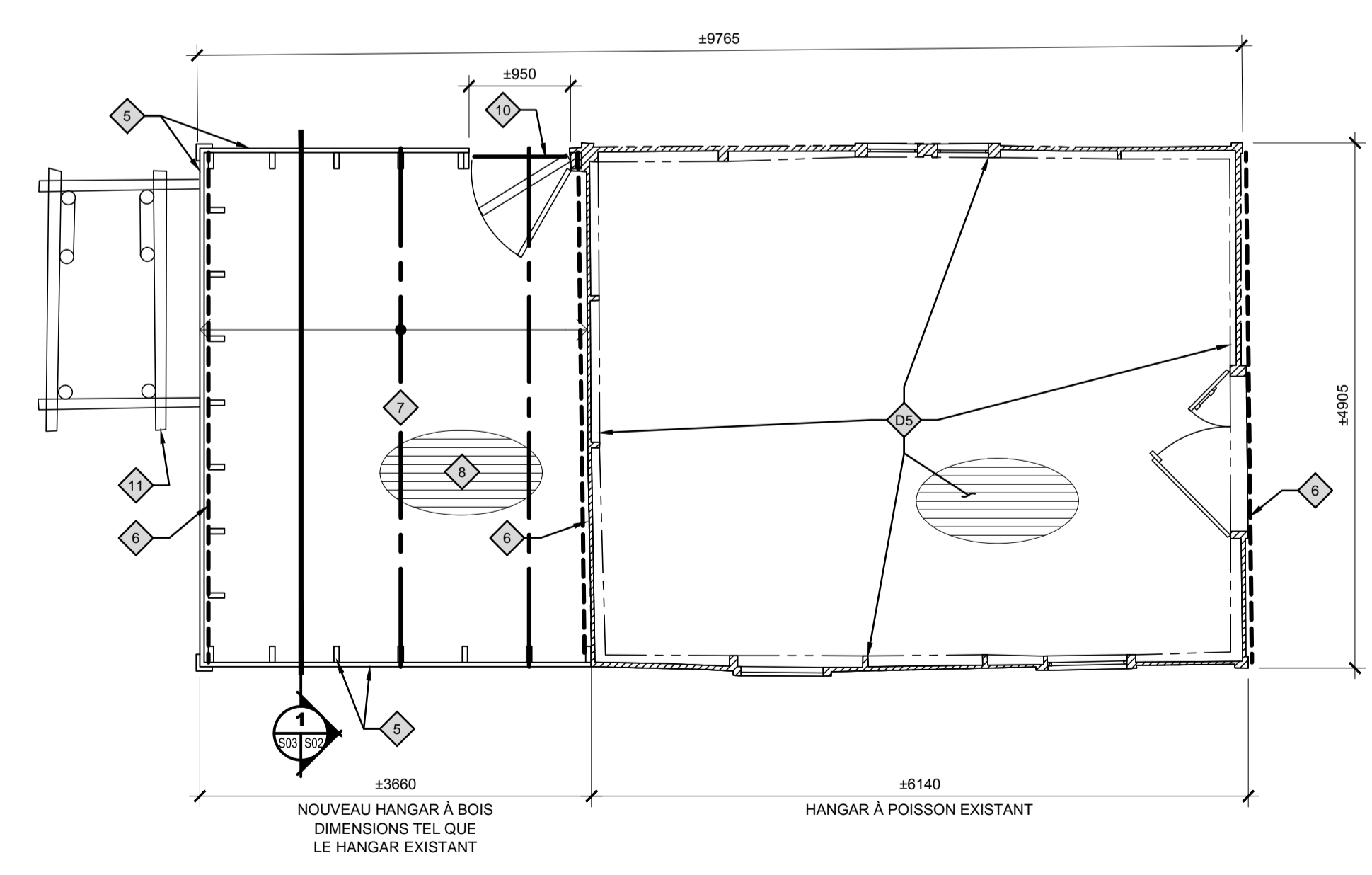
- 1 INSTALLATION D'UNE TRANCHÉE DRAINANTE LE LONG DU BÂTIMENT (VOIR CIVIL).
- 2 NOUVEAU PLATELAGE DE BOIS (VOIR ARCH.).
- 3 NOUVEAU MURET DE BÉTON (TYPIQUE) ET AJOUT DE 11 PIEUX VISSÉS, VOIR COUPE 2, 3/S03 ET NOTES GÉNÉRALES.
- 4 NOUVEAU PLANCHER DE BOIS: 2x6 (38x140) @ 300c/c DÉPOSÉ SUR UNE LISSE 2x6 (38x140) ANCRÉE AU MURET DE BÉTON, VOIR COUPE 2/S03.
- 5 NOUVEAUX MURS DE BOIS (TYPIQUE 3 FACES, DIMENSIONS EXTÉRIEURES TEL QUE LE HANGAR À BOIS EXISTANT): RANG DE PLANCHES DE BOIS (VOIR ARCHITECTURE) DISPOSÉES HORIZONTALEMENT SUR UN MUR DE MONTANTS DE BOIS MASSIF 2x6 @ 600c/c MAX AVEC SABLIERE DOUBLE ET LISSE.
- 6 AJOUTER UN RANG DE PLANCHES DE BOIS ±150x19mm (TEL QUE LE PAREMENT EXISTANT) DISPOSÉS À ANGLE (45°) PAR L'INTÉRIEUR DU MUR (DIRECTEMENT APRÈS LE RANG DE PLANCHES EXTÉRIEURES).
- 7 NOUVELLES FERMES DE TOIT EN BOIS MASSIF SELON LA COUPE 1/S03. LOCALISER LES FERMES DIRECTEMENT AU DESSUS DES MONTANTS DES MURS (@1200mm c/c).
- 8 NOUVELLES TOITURE EN PLANCHES (VOIR ARCH.).
- 9 REPROFILER LE NIVEAU DU SOL AU POURTOUR DU BÂTIMENT SELON LES PLANS D'ARCHITECTURE.
- 10 LINTEAU DE BOIS 3-2x6 EN BOIS MASSIF APPUYÉ SUR 2 COLONNES AUX EXTRÉMITÉS.
- 11 ASSEMBLAGE DE BOIS À RÉ-INSTALLER TEL QUE L'EXISTANT, VOIR ARCHITECTURE.
- 12 STRUCTURE DU PLANCHER ET DES MURS DE BOIS DU HANGAR À POISSON À CONSERVER ET À ANCRER AU NOUVEAU MUR DE FONDATION SELON LA COUPE 3/S03.

**NOTES SPÉCIFIQUES - PIEUX VISSÉS**

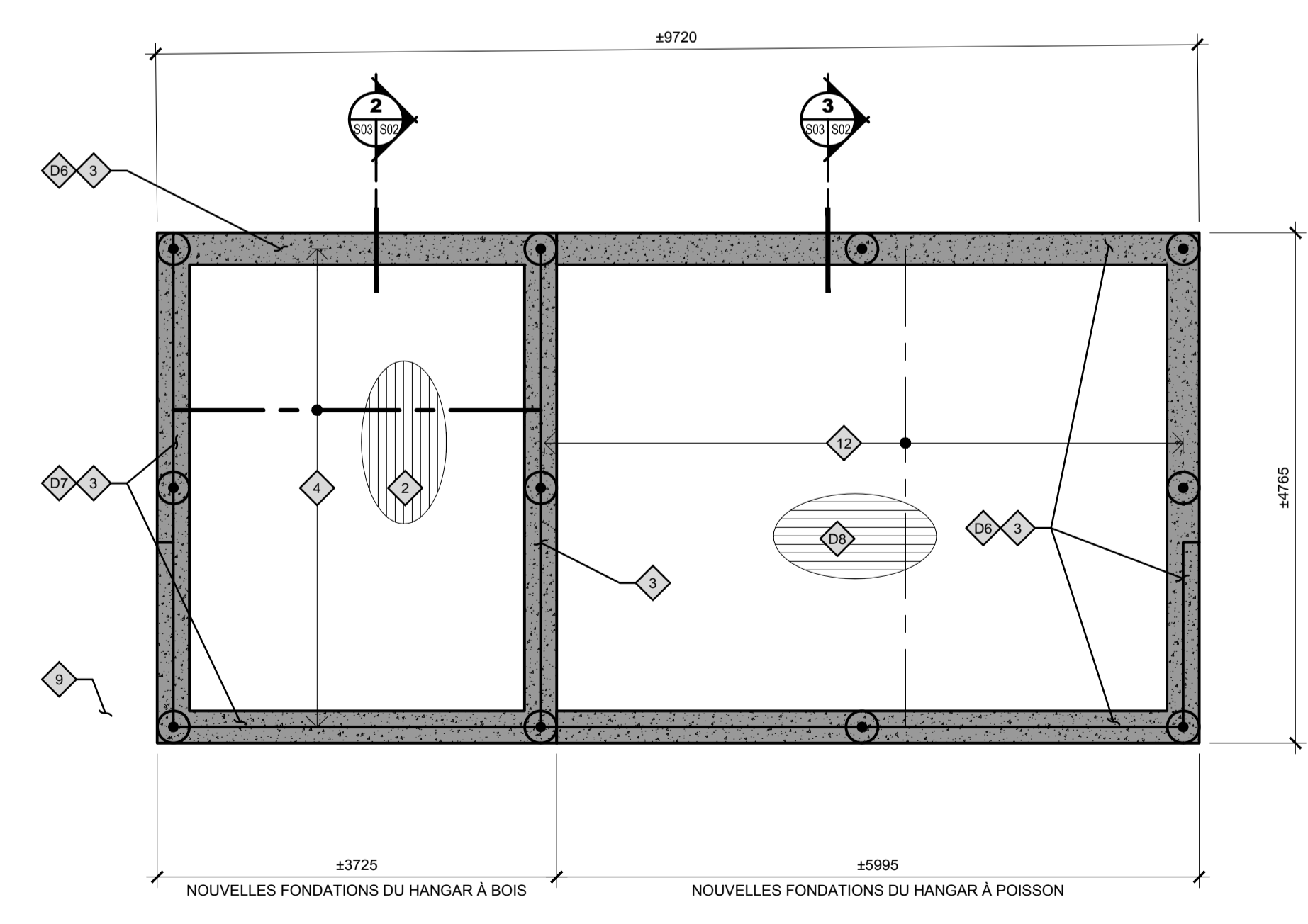
- TOUT L'ACIER DEVRA ÊTRE GALVANISÉ À CHAUD.
- CHAQUE PIEUX DEVRA AVOIR UNE CAPACITÉ DE 50KN EN SERVICE ET ÊTRE ENFONCÉ D'AU MOINS 2000mm SOUS LE NIVEAU DU SOL FINI (OU AU ROC).
- CHAQUE PIEUX DEVRA ÊTRE ENTOURÉ D'UNE GAINÉ DE PROTECTION ANTI-SOULÈVEMENT.
- PLAQUE SOUDÉE AU SOMMET DES PIEUX VISSÉS: 200x200x13 AVEC 4-10M X 300 LONG AVEC CROCHET 180°.
- LA MÉTHODE D'INSTALLATION DEVRA ÊTRE DÉTERMINÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SOUMISE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR ANALYSE AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.



**PLAN DÉMOLITION**  
1 : 50



**PLAN D'INTERVENTION - MURS ET TOIT**  
1 : 50



**PLAN D'INTERVENTION - REZ-DE-CHAUSSÉE / FONDATIONS**  
1 : 50

révisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

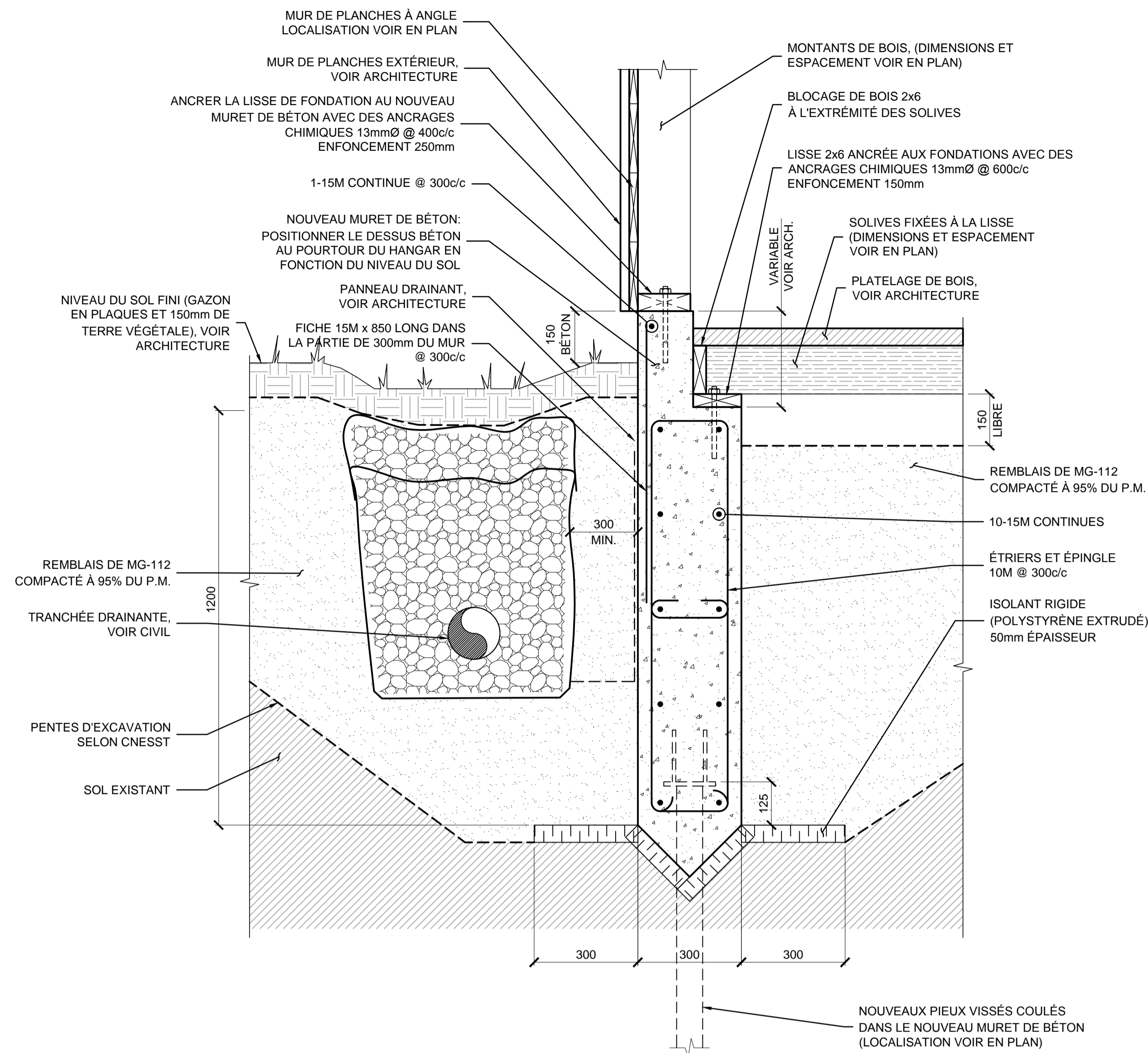
A	A no. du detail	A
B	sur dessin no.	B
C	location drawing no.	C
	C drawing no.	
	dessin no.	

Projet  
**AGENCE PARCS CANADA**  
**PARC NATIONAL FORILLON**  
 SECTEUR GRANDE-GRAVE  
 RÉFECTION DU HANGAR  
 ENSEMBLE BLANCHETTE

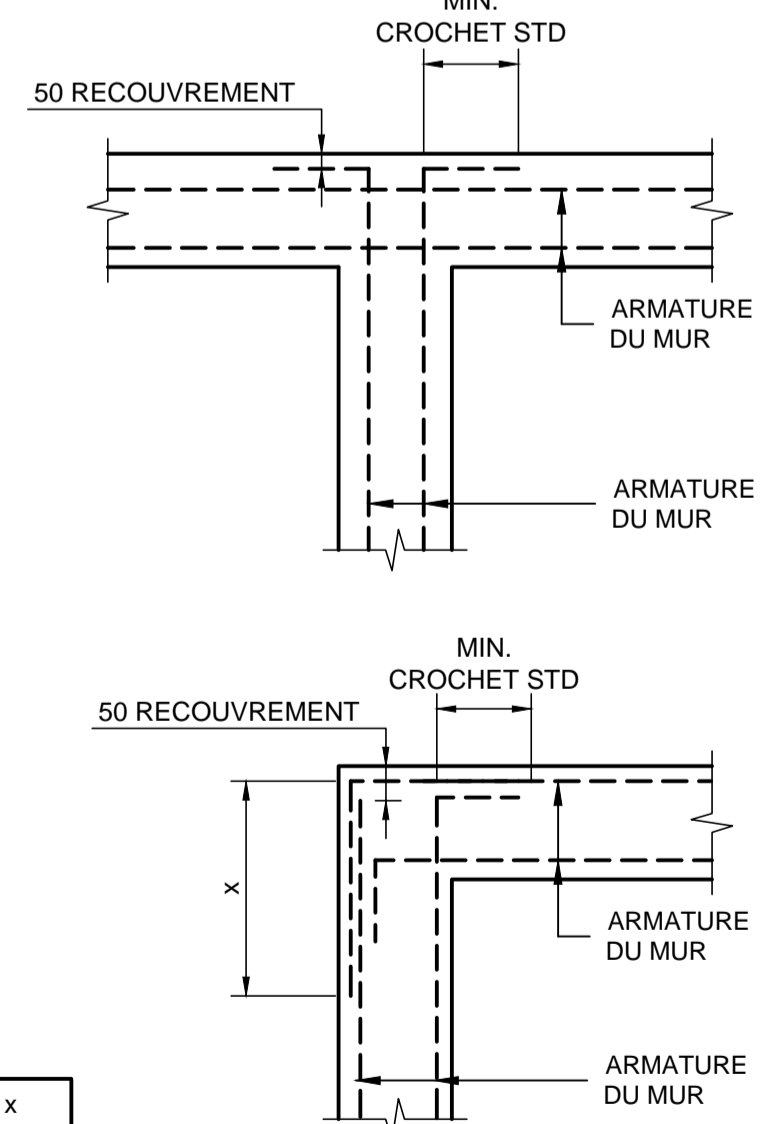
Dessin  
**STRUCTURE**  
 PLAN D'INTERVENTION

Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	D. BOUCHER	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	S02-GL-PLN-1413-4.DWG	Drawing no.
		S02



**2 COUPE**  
1:10

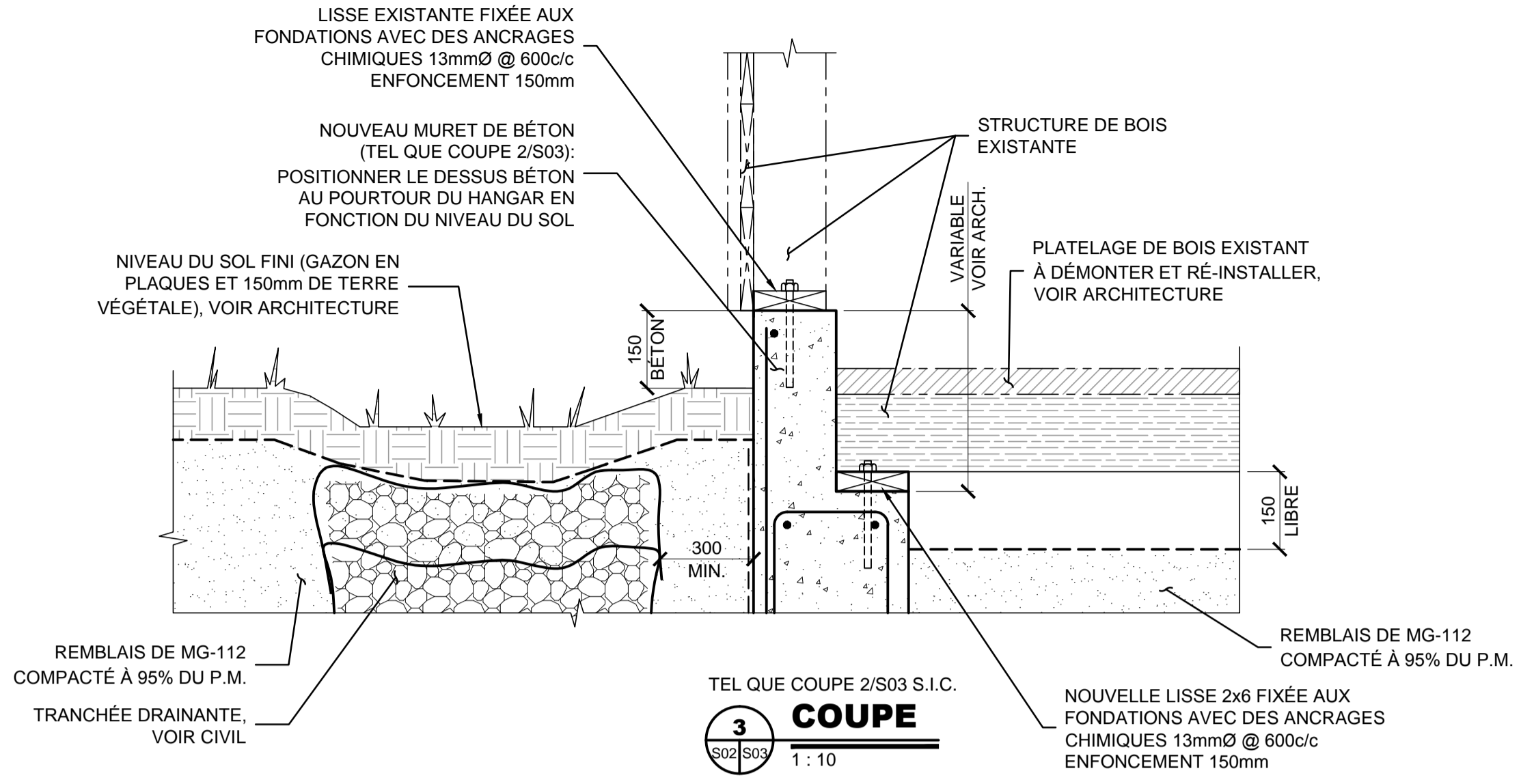


BARRE	x
10M	450
15M	670
20M	890
25M	1390
30M	1670

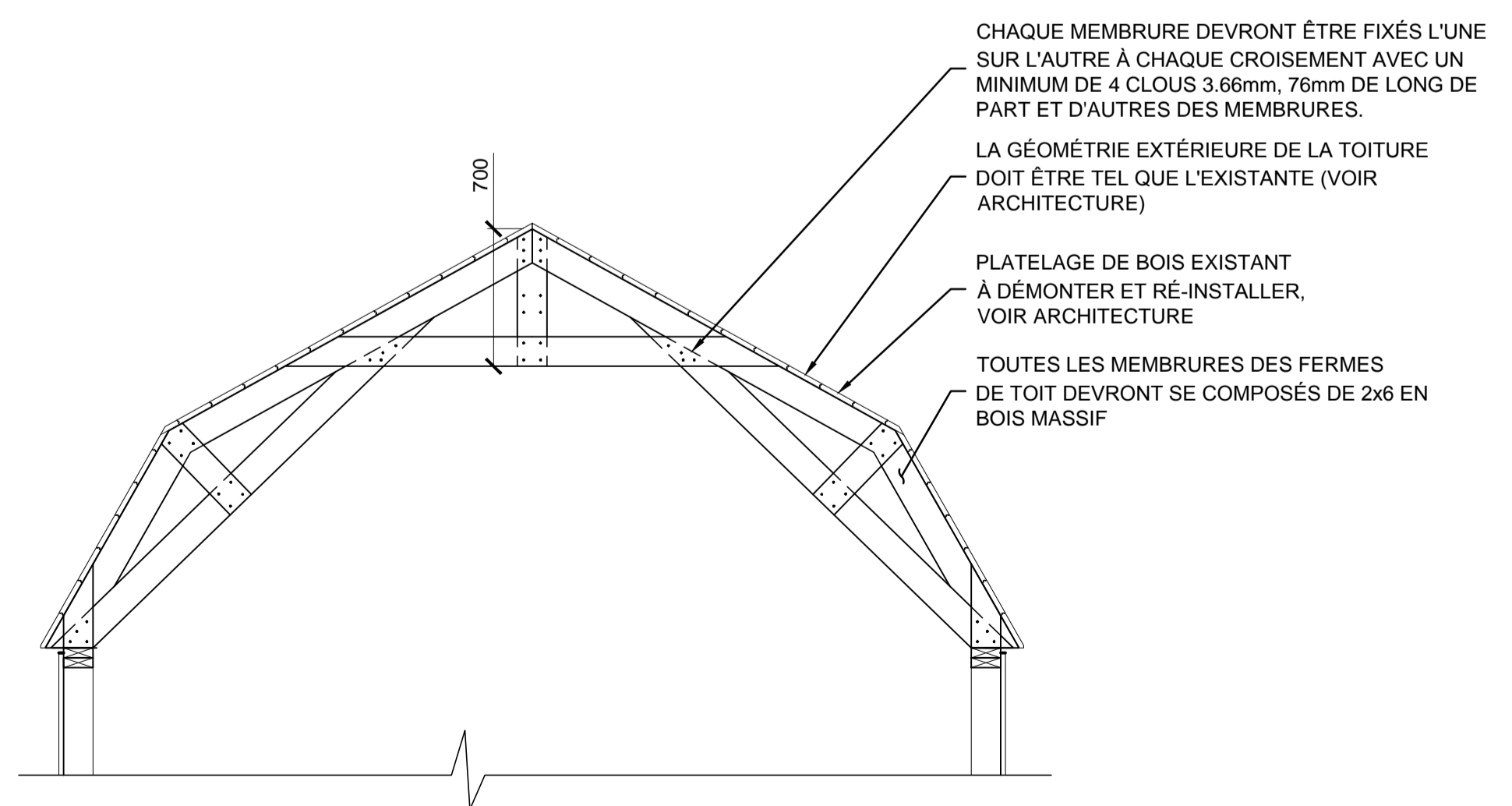
x = LONGUEUR DE CHEVAUCHEMENT CLASSE B SUPERIEURE. /  
c = LONGUEUR DE SCELLEMENT AVEC CROCHET /  
f<sub>c</sub> = 30 MPa

**DÉTAIL D'ARMATURE DE MUR DE COIN ET D'INTERSECTION**

1:20



**3 COUPE**  
1:10



**01 COUPE TRANSVERSALE HANGAR À BOIS**  
1:30

révisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A
C	B
	C

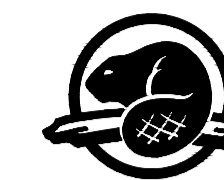
Projet: AGENCE PARCS CANADA  
PARC NATIONAL FORILLON  
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DU HANGAR  
ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: STRUCTURE  
COUPES ET DÉTAILS

Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	F. GAMACHE	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	S03-DT-COU-1413-4.DWG	Drawing no.
		S03

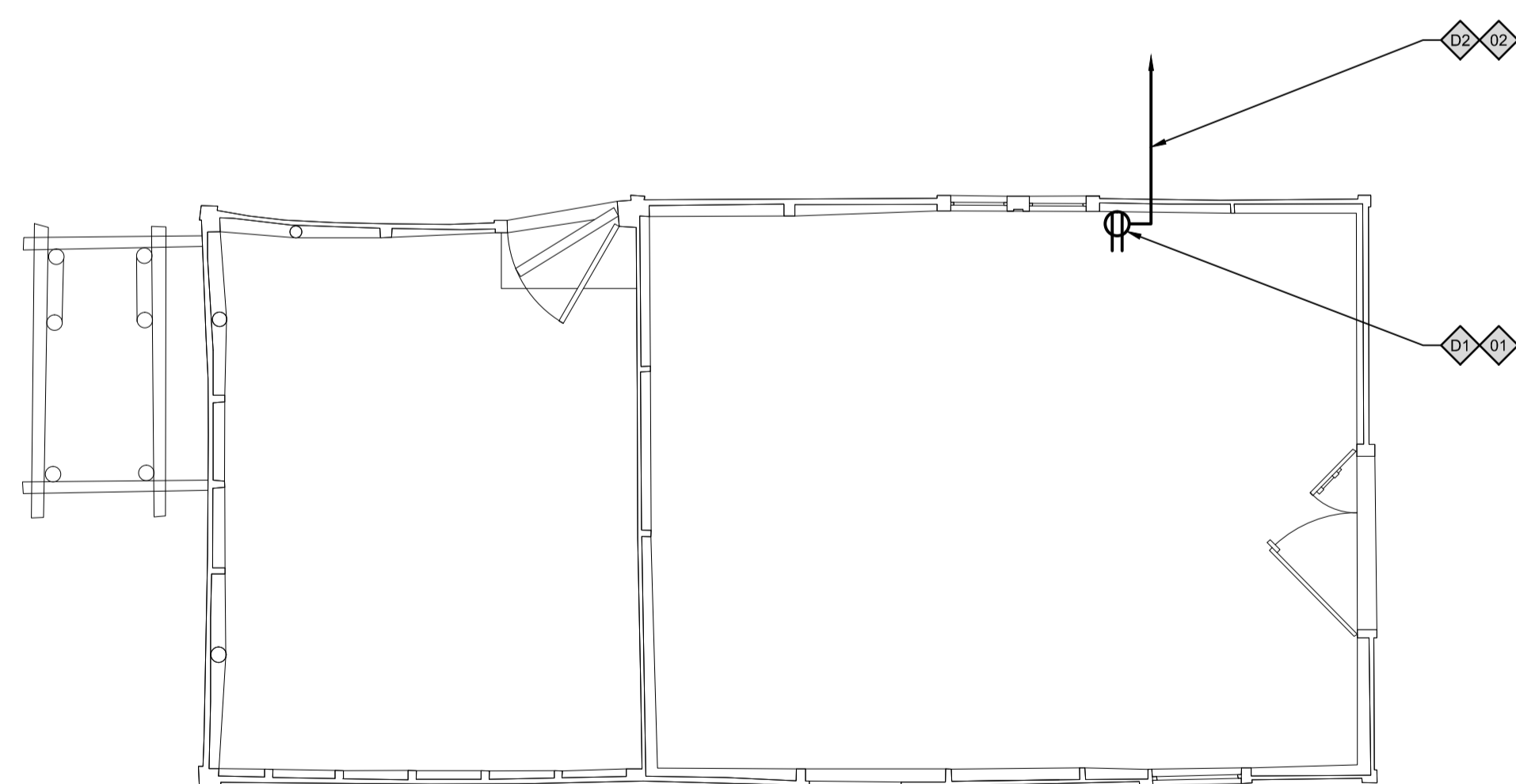


**NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION**

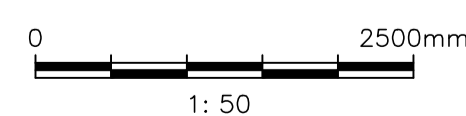
- Ⓛ1 - PRISE ÉLECTRIQUE DOUBLE EXISTANTE (120V/1Ø 15A) C/A BOÎTE DE SORTIE MÉTALLIQUE. EFFECTUER LE DÉMANTÈLEMENT DE LA PRISE ET LA BOÎTE DE SORTIE EN VUE DE LEUR REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION).
- Ⓛ2 - ALIMENTATION EXISTANTE DE LA PRISE ÉLECTRIQUE VERS LA MAISON BLANCHETTE VIA UN CÂBLE 2#12 TECK90. EFFECTUER LE DÉMANTÈLEMENT DÉFINITIF DU CÂBLE EN VUE DE SON REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION ET PLAN DU SITE).

**NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION**

- Ⓛ1 - EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PRISE ÉLECTRIQUE DOUBLE (120V/1Ø 15A DDF1) C/A BOÎTE DE SORTIE EN PVC AVEC COUVERCLE ÉTANCHE (WP).
- Ⓛ2 - EFFECTUER L'INSTALLATION DU NOUVEAU CÂBLE ÉLECTRIQUE 2#12 TECK90 (VOIR PLAN DU SITE) DANS LE SOL ET EFFECTUER SON PASSAGE À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT SOUS LE MURET DE FONDATION DU BÂTIMENT.



**PLAN D'INTERVENTION – REZ-DE-CHAUSSÉE**



révisions revisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A no. du détail detail no.	A
B	B sur dessin no. location drawing no.	B
C	C drawing no. dessin no.	C

Projet *Project*  
**AGENCE PARCS CANADA**  
**PARC NATIONAL FORILLON**  
**SECTEUR GRANDE-GRAVE**  
  
**RÉFECTION DU HANGAR**  
**ENSEMBLE BLANCHETTE**

Dessin *Drawing*  
**ÉLECTRICITÉ**  
  
**HANGAR BLANCHETTE**  
**PLAN D'INTERVENTION**

Conçu par	M. ROUSSEL	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	M. ROUSSEL	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	S. BUJOLD	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	S. BUJOLD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	E04-GL-PLN-1413-4	Drawing no.
		E04